

LE COURRIER

LAVAUX | ORON | JORAT

sodibat 300m² d'expo
30 ANS
VOTRE SERVICE

weru Fenêtres et portes pour la vie
UNIUX VITRES ET TENDUS

sodibat+
Portes - Fenêtres - Volets
Route de l'Industrie 1 | 1072 Forel (Lavaux)
T: 021 781 08 08
PARKING GRATUIT

EXPERIENCE | QUALITÉ | CONSEILS | TECHNIQUE

JOURNAL DU DISTRICT | N° 23 | JEUDI 17 JUIN 2021 | 71^E ANNÉE (N° 3380) | CHF 2.50 | JGA 1610 ORON-LA-VILLE | le-courrier.ch | Tirage 70061

Voile

82^e Bol d'Or Mirabaud dans la molle

Pétrole ++

par Christian Dick



Photo: © Christian Dick

Photo: © Thomas Cramatte

Savigny



11

**Festival d'animation
Le grand boom**

par Thomas Cramatte

FC Vignoble - Cully



13

**Numa Lavanchy de retour
dans son club d'origine**

par Michel Dentan

La petite histoire des mots

3

La chronique de Georges Pop
Découvrez l'histoire du mot « Baleine »

Forêts

10

Inspection des forêts
Reynald Keller passe la martèle à Damien Jordan

Exposition

16

José Barrense-Dias,
Brésilien, musicien et peintre

Histoire

17

Vevay,
une ville vaudoise outre Atlantique

Editorial

Arvid Ellefssplatt
Rédacteur en chef



On en est là

Calme retrouvé après la tempête. Non, il ne s'agit pas d'un commentaire sur le Bol d'Or Mirabaud à qui conviendrait mieux « doucement pétrole!». Il s'agit du calme relatif retrouvé après presque deux mois de campagnes diverses menant à un niveau d'agacement dont on n'aurait pas cru ce bien joli canton capable.

Arrachage et coupure de banderoles, carbonisation de matériel agricole, noms d'oiseaux, autocensure en campagne comme en ville et claire guerre civile urbano-rurale. L'heure n'était clairement plus au débat mais plutôt à la garde du château. Quo Vadis!?

Ancrés dans nos certitudes, seuls avec notre intime conviction, aucun changement d'opinion ne peut s'opérer dans un tel cadre. Pas plus qu'un éclaircissement ne peut être donné à un débat inexistant.

La messe est dite. Ces deux mois de tensions printanières nous auraient presque fait oublier de prendre du bon temps, mais voilà que ce moment est subitement passé: « A voté! ».

Cela ne doit pas nous faire oublier les sujets de ce scrutin. A l'aune de l'éclairage reçu, il est fortement conseillé de continuer à en discuter. Il faut se souvenir que notre canton fait partie de la Confédération qui elle-même - sans en faire partie - est pourtant au centre de l'Europe. Les décisions prises ce week-end ont sans doute été attentivement scrutées par nos voisins. Bruxelles, un peu courtement échaudée récemment par un de nos représentants, ne voit pas d'un très bon œil ce petit pays riche ériger son château au beau milieu de la place... et, qui plus est, voter dans ce sens.

Il ne fait aucun doute que chez nos sept sages, ceux qui ont des cheveux se les arrachent, pendant que d'autres trinquent à leurs nouveaux implants rêvés.

Publicité



**Carrosserie
du Léman**

Le spécialiste de votre région à votre service

Véhicule de courtoisie à disposition

Petite Corniche 3 • CH-1095 Lutry • T. 021 791 34 71 • www.carrosserieduleman.ch

**AVIS D'ENQUÊTE
FOREL (LAVAU)**

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux : Transformations
Transformations intérieures et pose d'une isolation périphérique

Situation : Chemin de l'Hermitte 2

N° de la parcelle : 1051

N° ECA : 495a

N° CAMAC : 202346

Référence communale : 2038

Coordonnées géo. : 2'549'640 / 1'154'270

Propriétaire : Jean-Pierre Mercanton

Auteur des plans : Marc-Olivier Seydoux
Atelier d'architecture Seydoux Sàrl

Particularité : L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir

Compétences : Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 12 juin au 11 juillet 2021

La Municipalité

**AVIS D'ENQUÊTE
FOREL (LAVAU)**

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux : Transformation
Remplacement d'un chauffage à mazout par une pompe à chaleur à sonde géothermique

Situation : Chemin du Pré de l'Essert 1

N° de la parcelle : 1605

N° CAMAC : 203533

Référence communale : 2037

Coordonnées géo. : 2'548'994 / 1'155'024

Propriétaires : Laure & Stéphane Burdet

Auteur des plans : Agena SA - Steeve Bacher

Compétences : Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 12 juin au 11 juillet 2021

La Municipalité

**AVIS D'ENQUÊTE
PUIDOUX**

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Objet : Transformations intérieures des bâtiments ECA 312 et 313 – Création d'une terrasse et pose de velux

Situation : Chemin du Lac de Bret 10

N° de la parcelle : 530

Coordonnées géo. : 2'549'400 / 1'151'350

Propriétaire : M. François Cossy

Auteur des plans : Bureau d'Architecture
Nicole Chevalley Sàrl
Ch. de Fény 2
1070 Puidoux

Compétences : Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 19 juin au 18 juillet 2021

La Municipalité

**AVIS D'ENQUÊTE
FOREL (LAVAU)**

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux : Transformations
Changement d'affectation du local en espace de cuisine professionnelle de production pour une entreprise de traiteur et vente à l'emporter

Situation : Route de la Mortigue 10

N° de la parcelle : 1654

N° CAMAC : 203828

Référence communale : 2039

Coordonnées géo. : 2'549'170 / 1'161'250

Propriétaire : Benito Novoa

Auteur des plans : Julien Ryter

Compétences : Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 12 juin au 11 juillet 2021

La Municipalité

**AVIS D'ENQUÊTE
PUIDOUX**

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Objet : FbE23 Cully-Rivaz – Renouvellement de la superstructure – amélioration de l'infrastructure et du drainage de la voie 106/512-513-514-211

Ligne : 100, km 10.469-km 12.925

Coordonnées géo. : 2'548'000 / 1'147'852

Propriétaire : M. François Cossy

Requérant : CFF SA

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 14 juin au 13 juillet 2021

La Municipalité

**AVIS D'ENQUÊTE
SAVIGNY** N° 2942

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Objet : Adjonction
Installation d'une piscine et d'un jacuzzi avec pompe à chaleur
Aménagements extérieurs

Situation : Chemin des Girolles 5

N° de la parcelle : 737

Coordonnées géo. : 2'545'940 / 1'154'980

Propriétaires : Pascale et Yan Paschoud
Chemin des Girolles 5
1073 Savigny

Auteur des plans : INDEX Architectures Sàrl
Alexandre Noël
Grand Rue 4
1095 Lutry

Compétences : Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 18 juin au 19 juillet 2021

La Municipalité

**AVIS D'ENQUÊTE
CHEXBRES**

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux : Construction nouvelle
Construction de 6 immeubles d'habitation avec 65 places de parking en sous-sol et 21 places extérieures.
Démolition des bâtiments existants ECA 297-571 et B58-B59

Situation : En-perche

N° de la parcelle : 1418

N° ECA : 571 B59 297 B58

N° CAMAC : 203666

Référence communale : 12/2020

Coordonnées géo. : 2'549'875 / 1'147'970

Propriétaire : Leonardo Gorini, Breek I SA

Auteur des plans : Marco Palazzeschi, Archetipo SA

Particularité : Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie

Compétences : Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 19 juin au 18 juillet 2021

La Municipalité

**COMMUNE DE JORAT-MEZIERES****Désaffectation partielle des cimetières
de Carrouge et Ferlens**

Conformément aux dispositions du règlement cantonal sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres (RDSPF) du 12 septembre 2012 et à l'art. 21 du règlement communal des sépultures et des cimetières du 25 septembre 2017, le public est informé que la Municipalité de Jorat-Mézières procédera à une désaffectation partielle des tombes à la ligne du cimetière de Carrouge et du cimetière de Ferlens dès le 1^{er} février 2022.

Cimetière de Carrouge :

Cette désaffectation concerne les tombes des personnes inhumées entre les années 1963 à 1974, soit :
Tombes à la ligne N° 825 à 849, 851 à 873 et 875 à 897

Cimetière de Ferlens :

Cette désaffectation concerne les tombes des personnes inhumées entre les années 1963 à 1967, soit :
Tombes à la ligne N° 6 à 16
Tombes N° 17 « Jeanne » et N° 18 « Mario »

Cette désaffectation s'applique par analogie aux urnes cinéraires qui auraient été inhumées ultérieurement dans ces tombes.

Les familles qui désirent retirer les monuments funéraires ou les urnes sont invitées à adresser leur demande par écrit à la Municipalité de Jorat-Mézières, route du Village 35, 1084 Carrouge jusqu'au 15 janvier 2022.

A l'expiration de ce délai, conformément à l'article 70 RDSPF, l'autorité communale en disposera librement.

La Municipalité

**AVIS D'ENQUÊTE
SAVIGNY** N° 2941

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Objet : Agrandissement
Transformation et agrandissement d'une dépendance souterraine

Situation : Route de la Goille 23

N° de la parcelle : 1038

N° ECA : 901

Coordonnées géo. : 2'545'570 / 1'155'780

Propriétaires : Marianne et Paul Chave
Route de la Goille 23
1073 Savigny

Auteur des plans : ellipsearchitecture sàrl
Yannick Claessens
Avenue des Collonges 17
1004 Lausanne

Compétence : Municipale

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 18 juin au 19 juillet 2021

La Municipalité

Lutry

Monde de la vigne

Le vin bio de passage sur les hauteurs de la Croix-sur-Lutry

A l'occasion du cinquième salon du Lavaux Vin Bio, nous avons rencontré l'un de ses organisateurs et producteurs. Installé à Saint-Saphorin et responsable du domaine des Faverges, Gérald Vallélian détaille le rendez-vous annuel et la viticulture biologique, interview.

et de proposer des actions de marketing pour faire découvrir nos vins. Lors de la Fête des vignerons en 2019, nous avons marqué les esprits en prenant possession du cinéma Rex de Vevey. L'objectif était de transformer ce lieu en restaurant en même temps qu'un film dédié aux vins bio à Lavaux était diffusé.

deux sont en attente de certification. Nous sommes avant tout une bande de copains au sein de l'association, peut-être que nous devrions revoir notre formule si le mouvement prend plus d'ampleur. L'idée de base est de présenter nos vins et de faire découvrir notre manière de voir la viticulture. La nourriture qui accompagne nos manifestations suit la même logique, car elle respecte le cahier des charges de la culture biologique.

Le Courrier: Quelle est la procédure pour obtenir la certification bio dans la viticulture ?

Gérald Vallélian: Le cahier des charges biologiques doit être respecté durant deux ans dans les cultures avant de pouvoir être certifié bio. On estime que ce laps de temps est nécessaire pour purifier les sols et s'adapter aux méthodes de travail. La viticulture biologique est la dernière étape d'un long parcours, les producteurs effectuant une reconversion ont déjà une bonne maîtrise des techniques sans herbicide. Les vignes bio exigent une plus grande attention et une réflexion différente. Ce que nous appelons communément mauvaises herbes est par exemple une source d'information précieuse sur l'état des parcelles viticoles. La gestion des sols est la base de la viticulture biologique. Dans tous les cas, les vins bio ont une expression du terroir et une minéralisation plus importantes.

Le Courrier: Quels sont les désavantages de la viticulture biologique pour vous ?



Le Trio des Trois Jean était présent à La Croix-sur-Lutry. Les musiciens n'avaient pas rejoué en public depuis septembre 2020, alors qu'ils avaient ouvert le tableau du Rang des vaches lors de la dernière Fête des vignerons

Gérald Vallélian: Il ne faut pas cacher le risque d'avoir des vignes en concurrence avec d'autres végétaux. Nous devons avoir une ouverture d'esprit différente lors d'une reconversion en bio. Quand j'ai franchi le cap, il y a une dizaine d'années, j'avais plus de contacts en France que sur le territoire helvétique. J'ai alors découvert des vins différents et des méthodes de vinifications basées sur ce que nous propose le raisin.

Le Courrier: On connaît une crise des vins suisses due à l'importation massive de produits étrangers, comment les producteurs bio vivent-ils ces temps difficiles ?

Gérald Vallélian: La grande distribution envahit ses rayons de vins bio d'Amérique du Sud, d'Espagne, de France ou d'ailleurs. L'offre et la demande

dictent leur loi dans la viticulture comme dans la plupart des marchés. Je pense que nous sommes presque tous dans le même bateau, et que si, actuellement, il y a un intérêt pour la viticulture bio, cela réside dans le fait que nous ne sommes pas très nombreux. Le jour où il y a de grands producteurs en bio, l'intérêt va se diluer. L'aspect commercial n'a jamais été un prétexte pour les viticulteurs de notre association. Si le bio peut faire partie d'une tendance ou d'une prise de conscience, ses consommateurs font également attention à leur santé. Le vin n'étant pas forcément synonyme de vitalité, ces clients en consomment moins. Bio ou pas, pour soutenir les viticulteurs à Lavaux, le meilleur moyen est de leur acheter du vin.

Thomas Cramatte



Viticulturer bio, Gérald Vallélian est également syndic du village de Saint-Saphorin. Les œuvres du peintre Amiguet coïncident avec l'interview

Le Courrier: Comment est né le salon du Lavaux Vin Bio ?

Gérald Vallélian: Il y a cinq ans, nous nous sommes retrouvés avec six autres producteurs certifiés bio afin de créer l'association Lavaux Vin Bio. L'objectif était de partager nos expériences

Le Courrier: Le nombre de viticulteurs certifiés bio à Lavaux est-il en augmentation ?

Gérald Vallélian: Pour ce cinquième salon, nous sommes sept. Mais nous dénombrons onze producteurs certifiés ou en reconversion bio,

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

Baleine

L'histoire peut paraître invraisemblable, elle est pourtant authentique: la semaine dernière, un pêcheur du Massachusetts, aux Etats-Unis, qui chassait le homard en plongée, a été avalé par une baleine à bosse qui a fini par le «recraché» au bout de quelques dizaines de secondes, couvert de bleus, groggy mais sain et sauf. Pas étonnant, selon les experts du Centre d'études côtières de Provincetown, au sud de Boston, qui ont confirmé l'épisode. Ils ont expliqué que, pour se nourrir, ces mammifères marins foncent, bouche ouverte, et avalent les poissons, avant de rejeter l'eau ingurgitée à travers leurs fanons qui agissent comme un filtre. Leur bouche est assez large, mais leur gorge trop étroite pour laisser passer une proie de la taille d'un homme.

La mésaventure de ce pêcheur n'est pas sans rappeler celle, biblique, de Jonas, ou celle de Pinocchio qui, dans la version animée des studios Disney, se fait gober, non par un requin, comme dans l'œuvre originale, mais par une baleine. De tout temps, les grands cétacés ont fasciné les hommes. Les anciens Grecs et les Romains avaient déjà observé que les baleines, en dépit des apparences, n'étaient pas des poissons, mais des mammifères pourvus de poumons et d'un évent, l'équivalent de nos narines.

En ancien français, le mot «baleine» est avéré à partir du XI^e siècle. Il dérive du latin «ballaena», lui-même issu du

grec «phallaina» qui désigne ces grands animaux marins. Il est étonnant de relever que ce terme grec est apparenté au mot «phallos», duquel est issu, en français, le substantif «phallus». Comment expliquer une telle proximité? Il n'y a pas unanimité sur le sujet. Selon certains linguistes, «phallaina» et «phallos» se seraient forgés sur un terme indo-euro-



péen très ancien désignant quelque chose qui «se gonfle». Pour d'autres, en Grèce notamment, les baleines ont été associées à des phallos, en raison de leur similitude de forme avec un pénis turgescent... Similitude de forme, peut-être, mais évidemment pas de taille!

Petite question: pourquoi les baleines d'un parapluie, d'un corset

ou d'un soutien-gorge portent-elles ce nom? Tout simplement parce que du XVI^e au XVIII^e siècle, les corsetiers et les fabricants de parapluies utilisaient, en très grand nombre, de vrais fanons de baleines étroits, solides et souples. Au début du XIX^e siècle, on y renonça au profit de baleines en acier pour les corsets et en bois ou en jonc, plus souples, pour les parapluies. Mais le nom de «baleines» est resté.

Il est intéressant de relever que l'ancêtre des baleines actuelles, était un petit quadrupède terrestre de 1 à 2 mètres de long, appelé *Pakicetus*, qui vivait il y a 50 millions d'années. Son squelette a été découvert au Pakistan. Progressivement, les descendants de cet animal carnivore se sont tournés vers le milieu aquatique pour échapper à leurs prédateurs et y trouver une nourriture plus abondante. Les baleines actuelles sont soumises à plusieurs menaces: les changements climatiques, la diminution de l'abondance des proies due à la pêche intensive, la navigation, les baleiniers japonais et la pollution des océans. Leur grande taille les rend particulièrement vulnérable au manque de nourriture.

Pour conclure sur une note souriante, laissons le «bon mot» de la fin au regretté Jean Carmet: «Un sous-marin, pour une baleine, c'est un gros suppositoire».

Georges Pop



Forel (Lavaux)

Invitation cordiale à la population

Assermentation des autorités de la commune de Forel (Lavaux)
Législature 2021 - 2026

Lundi 21 juin à 14h30 à l'Eglise

L'ordre du jour sera le suivant:

14 h 25 Entrée solennelle à l'église de M. le préfet Daniel Flotron, de la Municipalité et du Conseil communal.

14 h 30 Ouverture de la cérémonie par M. Benjamin Corbaz, pasteur.

Assermentation par M. le préfet Daniel Flotron.

Clôture de la cérémonie par M. le pasteur.

Prière patriotique.

15 h 15 env. Déplacement à la grande salle de Forel (Lavaux)
Elections statutaires

Le Bureau du Conseil communal

Addendum

Dans notre édition du 10 juin, nous avons présenté la photo de l'assermentation de la municipalité de Bourg-en-Lavaux en mentionnant en légende «manque Jean-Christophe Schwaab». Nous tenons à préciser que ce dernier était absent pour cause de quarantaine Covid.

Il a été assermenté en début de séance du Conseil communal lundi 14 juin.

Publicité

6 MOIS OFFERTS SUR LA TV

CANAL+ CINE SERIES INCLUS* PENDANT 6 MOIS

COMBINEZ INTERNET + TV

POUR DU PLAISIR EN SÉRIES

© Simon Ridgway / Udon Myth Films / Canal+ / Diffusion en mai 2021
*Offre soumise à conditions
modalités de l'offre sous netplus.ch/offre-tv

Distribué par **vo** énergies



AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAU

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

- Nature des travaux:** Construction nouvelle
- Description de l'ouvrage:** Construction d'une buvette d'été pour le centre sportif de la Tioleyre
- Situation:** Chemin des Crêts Leyron
- N° de la parcelle:** 1515
- N° CAMAC:** 203388
- Référence communale:** 21/408
- Coordonnées géo.:** 2'545'746 / 1'150'546
- Propriétaire:** Commune de Bourg-en-Lavaux
- Auteur des plans:** Baptiste Jaquet
- Particularité:** Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré : 3
- Compétences:** Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 16 juin au 15 juillet 2021

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE LUTRY

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

- Nature des travaux:** Rénovation totale
- Description de l'ouvrage:** Rénovation totale du bâtiment Création d'un sous-sol. Hors zone à bâtir
- Situation:** Chemin de la Branche 1
- N° de la parcelle:** 5848
- N° ECA:** B23
- N° CAMAC:** 203121
- Référence communale:** E-6345
- Coordonnées géo.:** 2'543'608 / 1'152'599
- Propriétaire:** Cannatech S.A. M. Herminien Porta
- Auteur des plans:** M. Alain Porta Avenue Ruchonnet 18 1003 Lausanne
- Compétences:** Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 19 juin au 18 juillet 2021

La Municipalité



Tôlerie - Peinture - Géométrie
Dépannage 24h/24 - 7/7 - Toutes marques

Rte de la Conversion 271
1093 La Conversion

Tél. 021 791 23 60
www.carrosserielutry.ch
info@carrosserielutry.ch



FRANCIS GABRIEL SA



**MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE
AGENCEMENT - ESCALIERS**

VILLENEUVE
021 960 12 90

CHEXBRES
021 946 23 96

SHOWROOM FOREL
Route de la Mortigue 1
Lu/Ma/Je 0800 - 13h30
Me/Ve 0830 - 17h00
Sa 0800 - 12h00
Tél. 021 963 11 90

Volets
Huisseries de fenêtre
Stores à rouleaux
Revêtements de balcon
Ombrage / Stores extérieurs
Stores à lamelles

wolf-stores.ch

Electricité Téléphone
Dépannage
Sanitaire Installation

- Courant fort
- Courant faible
- Détartrage ch-eau
- Débouchage conduite

Pascal Troyon
1610 Châtillens • 1699 Porsel
Tél 021 907 79 23 • Natel 079 449 82 60

LAVAU EXPRESS

L'Association Lavaux Express
convie ses membres à son Assemblée générale

Lundi 5 juillet à 20h
à la salle des Mariadoules à Aran

www.lavauxexpress.ch info: 079 155 14 00
secretariat@lavauxexpress.ch

P. GAMBONI SA
FOREL (Lavaux)
PLÂTRERIE • PEINTURE • RÉNOVATION

Route de l'industrie 24, 1072 Forel (Lavaux)
Tél. 021 721 20 00 - mail@gambonisa.ch

Achat
Montres - Bracelets
de toutes marques
Horloges - Pendules
Me rends à domicile
Paiement cash et discret

Contact - infos:
Mme Pascale 079 450 34 57

Achat automobiles
Uniquement modèles récents

Déplacement à domicile
Paiement comptant

Pascal Demierre
078 609 09 95
www.autoromandie.ch

Dix ans ont déjà passé,
et toujours autant présent dans nos vies.
En pensées avec la famille.

Amicale des mâles fêtés
Alexandre Demierre, Cédric Imhof, Cédric Vuichard, Damien Favre, Florent Imhof, Jeremy Vaucher, Jonathan Junod, Joshua Grandjean, Kaya Burnier, Michael Favre, Pierre-Alexis Stuby, Sylvain Favre, Virgile Meullen, Yannick Favre, Yorick Chollet, Sébastien Imhof

CAVE DE LA CRAUSAZ
Chemin de la Crausaz 3 | 1173 Féchy | 021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch | www.fechy.com
Lundi à vendredi: 7h à 12h - 13h à 18h | Samedi: 8h à 12h - 14h à 17h

OFFRE EXCEPTIONNELLE
(uniquement en Suisse)

Féchy / 1 carton de dégustation

5 x 70 cl - Cave de la Crausaz Féchy / Féchy AOC La Côte	Fr. 42.00
5 x 70 cl - Rouge Cave de la Crausaz / Les Bourrons, Assemblage	Fr. 42.00
5 x 70 cl - Rosé La Crausaline / Rosé de Pinot Noir	Fr. 44.50
15 bouteilles livrées à votre domicile (LIVRAISON OFFERTE)	Fr. 128.50

Je commande 1 carton de dégustation livré à mon domicile pour la somme de **Fr. 128.50**

Nom / Prénom: _____
Rue / NP / Lieu: _____
Tél. _____
Signature: _____
Email: _____

CARROSSERIE
GOLAY SA

Route de l'Industrie 37 - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. 021 781 20 18 - www.carrosserie-golay.ch

MARCHÉ de Lutry

Au cœur du samedi!
Fraîcheur, saveurs, bio, animations et bien plus encore.

Votations du 13 juin avec commentaires

Résultats des 5 votations fédérales

Tous les chiffres dans le district de Lavaux-Oron

Communes	Eau potable propre et une alimentation saine				Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse				Loi COVID-19				Loi sur le CO ₂				Mesures policières de lutte contre le terrorisme			
	OUI		NON		OUI		NON		OUI		NON		OUI		NON		OUI		NON	
	nb.	%	nb.	%	nb.	%	nb.	%	nb.	%	nb.	%	nb.	%	nb.	%	nb.	%	nb.	%
Belmont/Lsne	497	35.40	907	64.60	548	38.98	858	61.02	1077	76.11	338	23.89	820	57.62	603	42.38	836	59.76	563	40.24
Bourg-en-Lx	839	36.65	1450	63.35	949	41.28	1350	58.72	1666	34.74	581	25.86	1379	60.06	917	39.94	1288	57.27	961	42.73
Chexbres	275	31.94	586	68.06	315	36.80	541	63.20	614	72.75	230	27.25	505	59.06	350	40.94	502	59.83	337	40.17
Essertes	41	23.03	137	76.97	47	26.70	129	73.30	128	73.56	46	26.44	67	38.51	107	61.49	105	60.69	68	39.31
Forel (Lavaux)	244	25.36	718	74.64	272	28.25	691	71.75	560	59.51	381	40.49	421	43.76	541	56.24	598	62.75	355	37.25
Jorat-Mézières	339	26.16	957	73.84	366	28.33	926	71.67	810	63.04	475	36.96	598	46.28	694	53.72	788	62.10	481	37.90
Lutry	1344	35.34	2459	64.66	1469	38.34	2363	61.66	2938	76.91	882	23.09	2282	59.44	1557	40.56	2383	62.60	1424	37.40
Maracon	83	29.46	199	70.57	98	34.51	186	65.49	154	56.00	121	44.00	120	43.64	155	56.36	142	50.35	140	49.65
Montpreveyres	90	36.89	154	63.11	100	40.98	144	59.02	158	64.49	87	35.51	116	47.35	129	52.65	133	54.73	110	45.27
Oron	605	27.78	1573	72.22	685	31.29	1504	68.71	1370	63.90	774	36.10	1006	46.06	1178	53.94	1267	59.04	879	40.96
Paudex	204	39.53	312	60.47	206	40.63	301	59.37	364	70.27	154	29.73	296	57.48	219	42.52	310	61.14	197	38.86
Puidoux	261	24.86	789	75.14	309	29.43	741	70.57	677	66.83	336	33.17	475	45.85	561	54.15	620	61.20	393	38.80
Pully	2355	38.40	3078	61.66	2590	42.06	3568	57.94	4798	77.94	1378	22.06	3905	63.00	2293	37.00	3710	60.61	2411	39.39
Rivaz	51	26.98	138	73.02	64	33.86	125	66.14	140	77.35	41	22.65	115	62.16	70	37.84	112	61.54	70	38.46
Saint-Saphorin	44	28.03	113	71.97	53	33.97	103	66.03	100	64.10	56	35.90	88	56.77	67	43.23	97	64.67	53	35.33
Savigny	460	30.85	1031	69.15	514	34.31	984	65.69	988	66.80	491	33.20	719	48.09	776	51.91	895	60.55	583	39.45
Servion	277	31.23	610	68.77	312	35.17	575	64.83	586	66.89	290	33.11	398	44.97	487	55.03	502	58.03	363	41.97
Total district	8'009	33.48	15'911	66.52	8'897	37.09	15'889	62.91	17'128	72.06	6'641	27.94	13'310	55.43	10'704	44.57	14288	60.35	9'388	39.65
Total canton	88'493	33.97	172'035	66.03	97'322	37.25	163'937	62.75	181'300	70.15	77'135	29.85	138'598	53.16	122'113	46.84	151'459	58.83	105'872	41.17
Sur le plan suisse:	Initiative refusée à 60,7%				Initiative refusée à 60,6%				Initiative acceptée à 60,2%				Initiative refusée à 51,6%				Initiative acceptée à 56,6%			

Commentaires

Avec deux initiatives et trois référendums, le menu était copieux !

Parlons tout d'abord des deux initiatives communément appelées phyto extrêmes par les opposants. La première, «*Pour une eau potable propre et une alimentation saine-Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et d'antibiotiques à titre prophylactiques*» a été refusée à 60,7% des voix. Le titre, déjà, était mal choisi: le mot «*potable*» n'y avait pas sa place. Faire croire à la population qu'elle boit une eau sale alors que la grande majorité la consomme quotidiennement et fait confiance au service des eaux de sa commune, c'est choquant. Comme de vouloir priver de paiements directs les agriculteurs achetant des aliments pour nourrir leurs animaux... Même celui qui nourrit son bétail avec du fourrage provenant de sa propre exploitation peut être victime d'une mauvaise récolte et n'avoir pas de quoi passer l'hiver... Interdire l'utilisation de pesticides, quels qu'ils soient, est aussi excessif... Rapporté au domaine humain, que feraient les familles dont les enfants ont des poux ou des matelas avec des punaises de lits? Idem pour les antibiotiques en prévention: les personnes porteuses de valve cardiaque ou de stents sont obligées d'en avaler avant des soins dentaires. Les progrès de la science nous permettent de combattre efficacement des maladies chez les humains, les animaux, les plantes et c'est heureux! Le problème est l'emploi non adéquat ou abusif de ces substances. C'est à l'Etat de protéger la santé des citoyens et de prendre les

mesures qui s'imposent. C'est ce qu'il fait en devenant plus rigoureux sur l'homologation et l'utilisation de tous les pesticides et pas seulement ceux destinés à l'agriculture. Pour l'heure, la population a dit NON à un texte sans nuances, irréaliste et ne visant que les agriculteurs, injustice criante envers ceux qui nous nourrissent et dont le métier est difficile.

La deuxième initiative «*Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse*» a été refusée à 60,6% des voix. Elle demandait l'interdiction générale des pesticides de synthèse et de l'importation à des fins commerciales de denrées alimentaires produites avec de tels pesticides. Cette interdiction ne concernait ni le tourisme d'achat privé, ni les aliments pour animaux. Le contenu de ce texte m'a interpellé à plusieurs égards. En effet, un produit de synthèse n'est pas forcément toxique, tout comme un produit naturel n'est de loin pas toujours inoffensif... L'activité biologique et la toxicité d'une substance est fonction de sa structure chimique et des doses utilisées, et non pas de son origine (naturelle ou créée par l'humain). De plus, comment contrôler que tout ce qui nous vient de l'étranger ait réellement été produit sans pesticide? Autre constat, si l'agriculture est mise sous pression, c'est dû au comportement du consommateur qui ne veut pas de bêtes dans sa salade et ses pommes et aux distributeurs qui ne paient pas le juste prix au producteur! Bref, rien n'est simple... La votation sur ces initiatives aura permis de débattre et

mettre en lumière que des progrès non négligeables sont en cours pour rendre nos eaux plus propres. Les quantités de pesticides ne cessent de diminuer grâce à divers programmes encourageant une production durable et des investissements sont faits dans la recherche. Nous ne sommes plus dans le système intensif des années 1980 et c'est en partenariat avec le monde agricole que les avancées doivent se faire.

La «*Loi Covid*» est le troisième objet et elle a été acceptée à 60,2% des voix. Cette base légale est nécessaire pour que les aides financières destinées aux victimes économiques de la pandémie, notamment celles pour les cas de rigueur, perdurent au-delà du 25 septembre prochain. Sont concernées, les entreprises ayant dû fermer pour protéger la santé publique, celles dont l'activité s'est effondrée à cause du contexte ou les personnes ayant perdu leur revenu.

Le quatrième objet est la «*Loi sur le CO₂*». Avec 51,6% de NON, le résultat est serré. Si la population a bien compris l'objectif de la loi, à savoir protéger le climat en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre et remplir ainsi nos engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris, elle a eu de la peine à en admettre le mode de financement par taxes! De plus, le système de redistribution était compliqué. Etait-ce judicieux de redistribuer? N'aurait-il pas fallu moins encaisser et tout mettre dans un fonds pour le climat? Autre constat, celui habitant en altitude, sur

le revers avec peu de soleil en hiver, ayant investi il y a peu dans une chaudière à mazout plus propre et ne bénéficiant pas de transport public? Comment et quand serait-il aidé pour changer de voiture, changer de chauffage, mieux isoler sa maison? Les réponses floues à ces questionnements légitimes expliquent en partie le NON.

Dernier objet, la «*Loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme*» a été acceptée sans problème à 56,6% des voix. Prévenir le radicalisme et l'extrémisme est l'objectif de cette loi. Elle permettra à la police d'intervenir plus rapidement et éviter des endoctrinements menant parfois à des tragédies. Chaque année, le nombre de cas de radicalisation augmente en Suisse. Certes, pour lutter contre ce fléau, nous disposons d'un arsenal pénal et des mesures éducatives du plan national contre l'extrémisme mais il manquait une base légale permettant d'agir préventivement. Désormais, la police pourra le faire dès que des indices concrets et actuels laissent penser que quelqu'un va commettre un acte malveillant. Au nom de toutes les victimes innocentes tuées et de la douleur des familles, c'est un pas nécessaire et salutaire que la population a souhaité dans son ensemble.

Christa Calpini, pharmacienne, ancienne députée au Grand Conseil VD



Publicité

ECUBLENS FR

Appartement de 4,5 pièces
au 1^{er} étage

Un garage-box et une place
extérieure

Fr. 660'000.-

Visite et dossier sur demande



À vendre



À vendre

URSY FR

Appartement de 4,5 pièces

Un garage-box et une place
extérieure

Fr. 740'000.-

Visite et dossier sur demande

Roland Savary
immobilier SA
021 907 40 10

L'expert
immobilier
de votre région

Ventes / Locations / Expertises

Case postale 84

1610 Oron-la-Ville

T 021 907 40 00

www.savaryimmobilier.ch

annonces@savaryimmobilier.ch

Voile

Le Bol d'Or Mirabaud n'est pas qu'un

Photo: © Michel Dentan

Des concurrents s'y préparent longtemps à l'avance. Certains sont auréolés de trophées internationaux. Le public se déplace le long des rives, se demandant quel côté du lac sera le plus spectaculaire. Certains larguent les amarres de leur bateau à moteur et, du milieu du lac, assistent de près à la course. Presque tous ont ouvert leur tablette pour suivre la course en direct, ou l'évolution de tel ou tel concurrent.

Certains voiliers n'ont été conçus que pour remporter cette course, comme les Toucans. Des séries comme les D35, aujourd'hui les TF35, sont développées pour une navigation typiquement lémanique, et donc pour remporter le Bol. Le Léman est un lac alpin souvent très calme avec quatre vents dominants qui peuvent devenir violents et une multitude de thermiques pointant à différentes heures du jour.

Faire avancer un voilier dans ces circonstances tient parfois du génie. Il faut de la voilure, mais pas trop. Développer la vitesse d'un voilier, c'est surtout vouloir réduire sa traînée. Un bateau trop puissant, taillé pour la mer, mais qui laboure le lac par petits airs n'est absolument pas approprié au Bol, ou même au lac, où, de Genève au Bouveret se rencontrent des conditions de vent souvent contraires.

Aucune autre régata suisse ne déplace autant de concurrents. Certains font leur course dans la course. Six séries y sont représentées, des plus rapides aux plus lentes, en plus des Surprise et Grand Surprise qui peuvent compter à eux seuls jusqu'à un quart de la participation totale.

Le choix des équipiers n'est pas négligeable. Si le record établi en 1994 en 5h01 par Leuenberg tient toujours, une grande partie des concurrents ne termineront pas l'épreuve. C'est donc plus d'un jour et demi qu'il faut partager dans un espace confiné. D'aucuns le savent, quelques heures suffisent parfois à vouloir vous échapper.

Le Bol est donc une épreuve exceptionnelle, un spectacle passionnant, un laboratoire vivant, un lieu de rencontres et d'échanges, une épreuve de vie et un lot de souvenirs. On peut se dire que ce sera le dernier, cette fois pour de vrai. Mais au dernier moment, ou au moment d'inscrire les événements importants de l'année dans son agenda, on se dit que, mais non, une fois encore on refera ce Bol.

Ami lecteur, c'est ainsi dans la vie. Les choses importantes se répètent, qu'on le veuille ou non.

Christian Dick

Photo: © Blaise Maro

Tinguely, Ventilo M2, au large de Rivaz

Photo: © Christian Dick

Photo: © Michel Dentan

LE COURRIER
LAVAUX | ORON | JORAT

**Pour tous vos imprimés
à des prix imbattables !**

**Entêtes A4 – Enveloppes – Cartes de visite – Bulletins de versement QR – Brochures
Formulaires – Invitations – Flyers – Faire-part – Cartes de deuil**

A votre disposition pour un devis

print@le-courrier.ch | Route de l'Industrie 26 | 1072 Forel (Lavaux) | 021 908 08 08

Voile

Une simple régata. C'est un événement



Photo: © Michel Dentan



Photo: © Christian Dick

Jean Le Cam, invité d'honneur et Rodolphe Gauthier, président sortant du comité



Photo: © Blaise Mairo

ZenToo, D35, au large de Rivaz



Les voiliers Grand Surprise au départ



Photo: © Michel Dentan

La CGN est toujours prioritaire, même en temps de course



Photo: © Aurélie Comod

La foule des grands départs

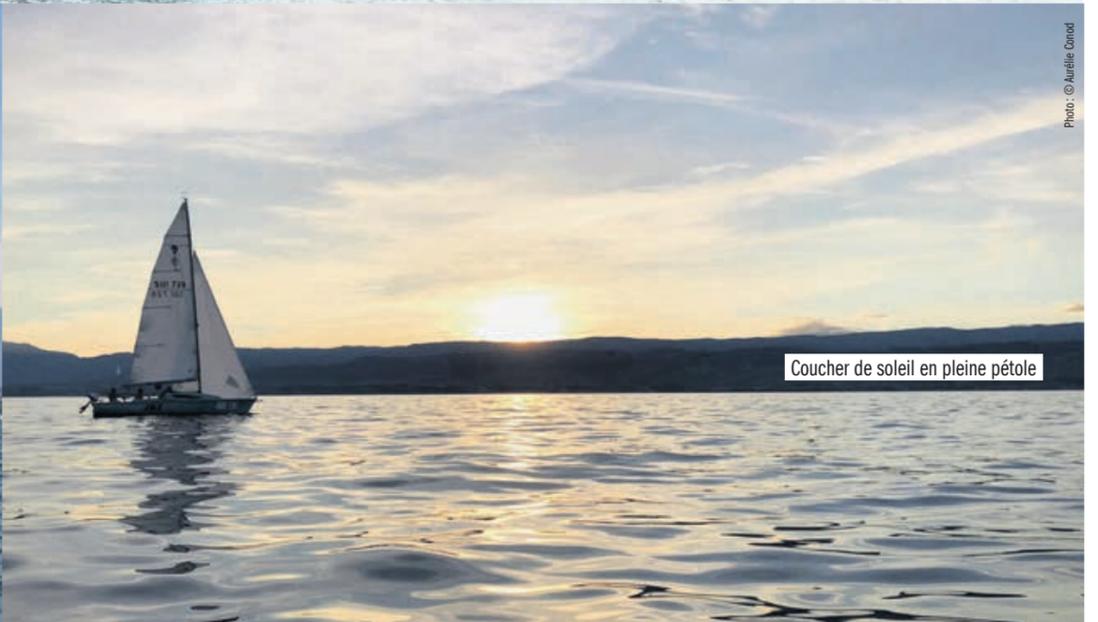


Photo: © Aurélie Comod

Coucher de soleil en pleine pétrole

Publicité

berdoz
électroménager & cuisines

Berdoz Electroménager SA
Avenue de Lavaux 63
1009 Pully | T 021 728 30 28
www.berdoz.ch

Rafrâichissement garanti chez berdoz!

790.-
au lieu de 850.-

A+

Electrolux
Climatiseur
WP71-265WT
Duo : aussi mode chauffage
Économique
Silencieux
Programmable, connexion Wifi

129.-
au lieu de 149.-

Sonnenkönig
OF SWITZERLAND

Ventilateur
Ventilateur design, Victoria.
Efficace et silencieux.
Base stable.
Indicateur de température.
Oscillant.

-
-
-
-
-
-
-

Bourg-en-Lavaux

Conseil communal du 14 juin

Dernier rendez-vous avant la nouvelle législature

Les 55 élus de Bourg-en-Lavaux présents lors de la séance du 14 juin se sont prononcés sur huit préavis. Si l'ordre du jour était chargé de dix-sept points, ce dernier Conseil de la présente législature était également rempli d'émotion. Car ce fut le dernier pour plusieurs conseillers. Il s'agissait notamment de l'ultime Conseil pour son président et pour deux municipaux, Nicole Gross et Georges Hauert.

Une fois l'adoption du procès-verbal, le préavis traitant des comptes 2020 ouvre cette rencontre. « Les résultats des comptes sont certes dans le rouge, mais bien loin du budget voté par le Conseil communal et c'est réjouissant », exprime le rapporteur de la commission de gestion. « Même s'il est encore trop tôt pour tirer les conclusions par rapport à la pandémie », poursuit ce dernier. Les charges sont, de leur côté, maîtrisées et permettent d'être inférieures aux prévisions budgétaires. « L'endettement de la commune est stable avec environ 39 millions, une dette qui est supportable dans son ensemble ». Le budget des comptes 2020 est accepté à l'unanimité.

« On peut se demander pourquoi un concours. Nous avons évalué que cette manière de faire permet de présenter de belles idées », informe la Municipale en charge de l'urbanisme, Evelyne Marendaz-Guignet.

Le législatif poursuit avec le rapport de gestion 2020. Plusieurs élus questionnent la Municipalité, on note par exemple un poste de travail à mi-temps exclusivement réservé à la mesure de la vitesse des véhicules sur la commune de Bourg-en-Lavaux, ou encore, le procédé afin d'évaluer la quantité de chlorothalonil dans l'eau à la sortie de la station de pompage « La Maison jaune ». Le préavis du rapport de gestion 2020 est accepté à l'unanimité.



Les autorités se sont rencontrées à la grande salle de Grandvaux

Traitement des autorités

Olivier Veluz dépose un amendement afin de revoir les traitements et indemnités des membres de la Municipalité comme présentés dans le préavis. « Il importe pour le groupe PLR-ICD de maintenir le niveau de rémunération octroyé lors de la précédente législature. Nous proposons d'accepter les tarifs tels que présentés dans le préavis pour la première année de la législature, mais de revenir à la rémunération décidée le 10 octobre 2016 pour le reste du mandat de municipal, soit du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2026 ». Le conseiller détaille alors les émoluments des autorités municipales comme le suggère son amendement: Syndic = 90'400.- / Municipal = 45'200.-. Cet amendement est refusé avec 17 votes en sa faveur, 33 contre et 5 abstentions.

Tandis que le préavis est accepté à une large majorité.

C'est au tour des traitements, indemnités et vacations concernant les élus que la salle se prononce. Patrice Humbert, dépose à son tour un amendement afin d'augmenter les jetons de présence des conseillers à 40 francs (par séance) plutôt qu'à trente, comme le suggère la commission des finances. Cette adaptation du préavis est acceptée à une large majorité et l'objet est accepté avec 46 voix, 2 contre et 6 abstentions.

Rénovation au concours

Le sixième préavis concerne un crédit pour la mise au concours de la rénovation du bâtiment situé à la rue du Temple 1 à Cully. Si 232'000 francs seraient alloués à cette étude jusqu'à

la mise à l'enquête dudit bâtiment, ce sont 1,7 million de francs qui sont attribués aux travaux de rénovation. Auparavant, l'édifice abritait les caves vinicoles de l'ancienne commune de Cully. « On peut se demander pourquoi un concours. Nous avons évalué que cette manière de faire permet de présenter de belles idées », informe la Municipale en charge de l'urbanisme, Evelyne Marendaz-Guignet. Un amendement est déposé par la commission des finances: « Ce correctif a l'ambition d'amortir l'investissement pour l'étude de projets de deux manières. Soit, avec les futurs coûts de rénovation en cas d'acceptation du préavis, ou de redistribuer cette somme au budget 2023 en cas de refus », rappelle le président avant d'ouvrir les votes et de constater que cet amendement est approuvé par une large majorité. Les

232'000 francs ne seront pas consacrés au budget 2023, puisque le préavis est accepté par 38 voix.

Avec un coût de 7'069'350, le dernier préavis de cette séance concerne une demande de crédit pour la construction d'un locatif de seize appartements. Selon son descriptif, le bâtiment « Plant Robert », situé au chemin de Courseboux 2 à Cully, sera amorti sur une durée de trente ans à partir de 2023. Le tarif pour la totalité des travaux est revu à la baisse (6'939'350.-) avec un premier amendement, alors qu'un deuxième accroît cette somme de 129'000.- pour l'obtention du label Minergie Plus. Le président clôt la discussion et procède aux votes du préavis tel qu'amendé: accepté par 53 voix, un contre et une abstention.

Thomas Cramatte

2021

Les vrais produits de qualité et du terroir

La Laiterie de Savigny

021 781 20 56
079 625 36 37

Lu-Ve 8h30-12h30 / 15h-19h
Sam 8h30-12h30 / 17h-19h
Dim 17h-19h

Lise-Hélène Meylan

2021

AZOPPI Sàrl

CHEXBRES
T 021 946 11 40
M + F

PLÂTRERIE - PEINTURE - ISOLATION

WWW.ZOPPI-PEINTURE.CH

2021

SYLVAIN KRAYENBUHL

Menuiserie
Ebénisterie

Ch. de la Branche 136
1090 LA CROIX/Lutry
Tél. 021 791 19 03
Fax 021 792 17 61
Mob. 079 380 91 27
skrayenbuhl@bluewin.ch

2021

Homy's Place
fast good

Se restaurer rapidement,
tout en dégustant la qualité

Quand le fast-food reste fast mais devient good

Chemin de Somais 2, 1009 Pully • 021 701 30 30 • Infos: www.homysplace.ch

Horaires Lundi au vendredi: 9h30 - 14h30 et 18h - 21h
Samedi 17h30 - 21h • Dimanche fermé

2011 – 19 juin – 2021



En souvenir de

Cédric BULLIARD

Voilà déjà 10 ans que tu nous as quittés.

Notre vie sans toi ne ressemble plus à la précédente et ta présence nous manque incontestablement.

Tu resteras irremplaçable et nous nous accrochons à ton souvenir pour avancer.

Nous savons que tu nous guides au quotidien et ton sourire restera à jamais gravé dans nos cœurs.

Ta famille

Bienvenue à nos nouveaux partenaires



Belmont-sur-Lausanne et Servion



Belmont

A l'aube d'une nouvelle législature pour la syndique Nathalie Greiner

Plébiscitée par ses concitoyens lors des dernières élections communales, la syndique (elle tient à l'orthographe marquant le genre) va s'attaquer avec son équipe municipale à des travaux qui vont impacter la commune pendant plusieurs années.

De prime abord, si elle se réjouit de la stabilité qui est sortie gagnante des élections communales, elle aborde avec confiance l'arrivée des Vert-e-s et de l'UDC au Conseil communal, car c'était la première fois que le citoyen avait le choix entre trois listes partisans. En ce qui concerne la Municipalité elle est très heureuse que le choix des citoyens de Belmont se soit porté sur le projet d'une équipe engagée, sans l'aspect partisan.

Ainsi peuvent démarrer sereinement les importants projets à mener à bien.

Pour cette habituée de la communication depuis son passage à l'Union des communes vaudoises où elle était en charge du journal Point Commune, **la digitalisation des prestations communales est une priorité**, afin

que les habitants qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas se déplacer aux guichets puissent effectuer la plupart des démarches en ligne permettant ainsi de compléter un dossier jusqu'au paiement d'un émolument. Avec aussi l'objectif de promouvoir et soutenir les projets locaux à but culturel et social, tout en renforçant les liens avec la population, les sociétés locales et les entreprises.

L'autre objectif, et pas des moindres, est de revoir complètement le **règlement du personnel** datant de 1993. Une tâche qui va occuper deux groupes de travail pendant environ 18 mois.

La **préservation du cadre de vie** est pour elle un enjeu majeur et des réflexions doivent être menées sur la mobilité, la consommation énergétique et de l'environnement en général.

C'est aussi dans ce cadre-là que la **réhabilitation des routes des Chaffeuses et du Burenoz** va occuper le service des travaux pendant bien quelques mois. Ce sera aussi l'occasion de remettre à neuf diverses conduites et collecteurs. Il est aussi

prévu de limiter à 30 km/h le tronçon supérieur de la route du Burenoz; ce dernier doit encore faire l'objet d'une détermination du canton qui devrait être rendue courant septembre.

Le **projet d'élargissement du tunnel autoroutier de Belmont** sera également une grande préoccupation de la Municipalité, celle-ci ayant fait opposition à ces travaux.

Le **plan d'affectation «En Arnier III»** est également un projet important pour la commune. Ce plan d'affectation prévu pour 8200 m² dédiés à des logements protégés avec les services à la personne y relative, tels que restaurant, gardiennage, ménage, etc.

En ce qui concerne les familles, un renforcement de l'accueil parascolaire, notamment pour 7-8 Harmos fait partie des mesures identifiées avec une étude d'importance concernant les transports scolaires.

A la question sur quelle thématique elle base son nouveau mandat, elle répond sans hésiter : **la communication**. La communication sous toutes ses formes qui est un lien essentiel

avec la population, mais aussi avec ses collègues municipaux, les employés communaux et le Conseil communal.

Dans cet esprit, la Municipalité a soutenu le postulat de Jean-Pierre Bolay qui a été accepté par le Conseil communal et depuis le 1^{er} juin jusqu'au 31 décembre 2021 tous les ménages de Belmont font recevoir gratuitement l'hebdomadaire Le Courrier de Lavaux-Oron-Jorat. La commune et les sociétés de Belmont pourront ainsi bénéficier de ce support pour communiquer avec l'entier de la population.

Cette native de Cully ne regrette pas du tout d'avoir gravi la pente jusqu'à Belmont, il y a 22 ans pour s'y installer avec sa famille (ses fils avaient 4 et 2 ans à l'époque et le 3^e n'était pas encore né!). Elle a rapidement adopté le drapeau des Cancoires (hannetons en patois), le surnom des habitants, tout en pouvant contempler le lac depuis les vignes communales!

Le soussigné et Le Courrier de Lavaux-Oron-Jorat lui souhaitent une excellente législature.

Jean-Pierre Lambelet



Servion

Il remercie chacune et chacun pour la confiance accordée en leur souhaitant « bon vent »

Le syndic Cédric Matthey

Dans les communes vaudoises, tous les cinq ans, le mois de juin annonce en quelque sorte l'arrivée d'un «printemps politique» qui voit la venue dans les Conseils communaux et les Municipalités de nouvelles têtes pleines de bonne volonté et d'enthousiasme pour venir servir leur commune durant une législature de cinq ans à partir du 1^{er} juillet.

Et bien sûr qu'il y a aussi tous les «anciens» qui sont là, fidèles et toujours passionnés avec l'envie de continuer à apporter à leurs concitoyens une part active dans l'organisation communale.

C'est le cas de Cédric Matthey, municipal depuis 2006 et syndic depuis le 1^{er} juillet 2015 qui s'apprête à repartir pour un tour, plus motivé que jamais.

En tant que bon Loclois et Neuchâtelois d'origine, en 1956 il devait donc impérativement naître un 1^{er} mars, date de la fête du jour de l'indépendance neuchâteloise. Il passe son enfance au Locle et suit un appren-



tissage de mécanicien de précision pour ensuite entrer au service de la Confédération pendant 13 ans comme garde-frontière.

Et c'est bien sûr un 1^{er} mars en 1990 qu'il s'engage chez Motorex jusqu'au 31 mars 2021. Décidément le mois de mars lui colle à la peau!

Donc, ce jeune retraité peut maintenant se consacrer tout à loisir à sa commune de Servion et il est prêt et plein d'idées pour la prochaine législature

Comme les finances communales se portent bien, il lui paraît extrêmement important de conserver la stabilité financière déjà acquise depuis de nombreuses années, d'autant plus que d'importants travaux attendent la Municipalité lors de la prochaine législature, en voici quelques exemples :

- Dès mars 2021 : la réfection de la route cantonale en traversée du village de Servion (axe Mézières -

Forel) avec la création de nouveaux arrêts de bus, d'un rond-point, de trottoirs, d'un éclairage public, etc.

- La refonte des plans généraux d'affectation (PGA) et des règlements des constructions des deux villages.
- La réfection de la route cantonale en traversée du village de Les Cullayes (axe Mézières - Mollie-Margot), incluant son assainissement (collecteurs des eaux usées et eaux claires).
- Maintenir, entretenir le patrimoine communal (bâtiments, routes, etc.)

Les villages de Les Cullayes et de Servion sont constitués, en grande partie, de maisons individuelles avec leurs propres espaces de détente. Cependant, il lui paraît important de continuer l'embellissement de zones de détente et de rencontres communes afin de rapprocher les concitoyens.

De même, pour les aînés, contribuer à les aider à se rencontrer afin de pouvoir partager des moments de convivialité. Parvenir à leur mettre un local à disposition serait un véritable atout.

Et pourquoi pas encore améliorer la transmission des informations entre la Municipalité, les membres du Conseil communal et la population au travers des réseaux sociaux. Une idée à étudier.

La bonne entente et la parfaite collégialité qui règne entre les membres de la Municipalité, les collaboratrices et collaborateurs, ainsi qu'avec le Conseil communal sont une priorité importante pour une gestion saine et efficace de la commune.

Il remercie chacune et chacun pour la confiance accordée en leur souhaitant « bon vent » pour cette nouvelle législature.

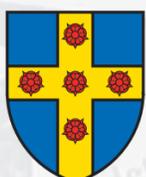
Et dès que du temps libre se profilera à l'horizon dans son agenda, avec son épouse Sylvana, ils ne manqueront pas de grimper dans leur bus-camping pour parcourir notre beau pays et faire du VTT et de la marche.

Jean-Pierre Lambelet

Nous remercions également toutes nos communes partenaires



Bourg-en-Lavaux



Chexbres



Rivaz



St-Saphorin



Puidoux



Savigny



Oron



Essertes



Maraçon

Forêts

Après 34 ans, comme inspecteur des forêts du 5^e arrondissement

Reynald Keller passe la martèle à Damien Jordan

Au 30 juin prochain, Reynald Keller transmettra son poste d'inspecteur des forêts du 5^e arrondissement à son jeune successeur, Damien Jordan, après 34 ans d'une vie professionnelle riche. Un homme, à l'image de ses forêts: les pieds bien ancrés dans le sol, fort de ses connaissances qu'il aime à transmettre, apaisant, à l'écoute, positif envers l'avenir et avec qui il fait bon partager un moment.

Reynald Keller un homme du crû

Né à Corcelles-le-Jorat, le 27 décembre 1956, où son papa, secondé par sa maman, était fromager à la laiterie du village, le jeune homme, s'est très vite détourné de la filière laitière pour s'intéresser à la forêt, terrain de jeux de son enfance. Il suivit l'école d'ingénieurs forestiers à l'école polytechnique fédérale durant quatre ans. Lors d'un stage en forêt, à Courtelary, il fit la connaissance d'Anne-Lise qu'il épousera en 1986 et avec qui il aura deux filles, Céline en 1987 et Léonie en 1989. Il compléta son bagage, à Madagascar, participant, pendant quatre mois, à un projet de formation de jeunes malgaches à l'utilisation de la tronçonneuse. Ingénieur indépendant dès 1982, il a travaillé pour divers mandats de conservation de la nature. Après deux ans à Echallens, il revint en 1984 dans son village natal où il acheta sa maison. En 1987, il succéda à Jean-Paul Gavillet, inspecteur des forêts du 5^e ardt pendant trois décennies. «A cette époque, les postulants faisaient une sorte de tournée électorale auprès des municipalités qui validaient un candidat, lequel devait avoir l'aval du Conseil d'Etat» se remémore celui qui fut élu.

Une fonction variée qui évolue en fonction de prévisions à long terme

Alors qu'au départ, la partie administrative couvrait le 50% du temps de travail, elle est aujourd'hui de 70%, consistant au traitement des dossiers d'aménagement forestier, de révision des plans de gestion, de conduite des projets techniques, de mise à l'enquête de constructions à proximité des forêts, de règlements etc. «Nous avons plus de contact de terrain, sur les 45'000m²/an de bois martelés, ma participation se rapportait à 35'000m² alors qu'aujourd'hui elle n'est que de 8 à 12'000 m². La fonction est devenue multidisciplinaire. L'inspecteur secondait les gardes forestiers pour la gestion des travaux sylvicoles, aujourd'hui, solidement formés, ils sont plus autonomes. Ce sont nos yeux sur le terrain. Nous sommes en interaction avec des biologistes et des ingénieurs dans de nombreux autres domaines. Nos interlocuteurs communaux changent en fonction des domaines à traiter. Il n'y a pas de lassitude» décrit le futur retraité, s'estimant chanceux d'avoir exercé un métier avec autant de diversité et de contacts.

Vision optimiste sur l'avenir des forêts et retraite en toute simplicité

«J'ai toujours assisté à la lente érosion des prix du bois. Les coûts d'entretien des forêts ont dû être compensés par les subventions. On vit aujourd'hui un rebond du bois, notre seule matière première. Les architectes qui le dédaignaient, au profit du béton et du verre, le proposent pour de grandes constructions. Des centrales de chauffage à plaquette voient le jour. Le prix du marché repique. Il faut que ce soit durable. Cette hausse encouragera les propriétaires privés (35% des forêts de l'ardt) à exploiter leur forêt, boostant l'entretien des massifs et redynamisant les peuplements. Je suis confiant en l'avenir, les propriétaires publics sont dynamiques et veulent transmettre ce patrimoine aux générations futures. Nous avons pris le bon virage assez tôt en adaptant les essences aux prévisions climatiques. La formation des bûcherons et des gardes forestiers a évolué. On tient compte de la générosité de la nature et de l'abondance des recrues naturels» explique Reynald Keller prêt à passer à ses autres passions.

«La marche et le VTT sont des vitesses qui me parlent, j'aime découvrir une région, un village, visiter» révèle celui qui apprécie aussi la lecture, le bricolage autour de sa maison et qui se réjouit de trouver un rythme apaisé offrant du temps pour les amis, les contacts villageois et au profit d'une tranquillité méritée.

Damien Jordan au bénéfice d'une formation partie de la base forestière

Né le 24 janvier 1986, Damien Jordan a passé son enfance à Epalinges. Il a hérité de ses parents l'amour de la nature en baignant depuis petit dans les forêts et la montagne, aux Diablerets d'où il est originaire. Il a effectué un apprentissage de forestier-bûcheron auprès de l'entreprise Daniel Ruch SA à Corcelles-le-Jorat. Un passage rude entre la vie scolaire et celle en extérieur par tous les temps qu'il a apprécié. Au cours de son école de recrue, il fait son permis poids lourd ce qui lui a permis d'avoir, pendant deux ans, le volant du premier camion de son entreprise formatrice.

En 2009, il prit le chemin des études: une année de maturité professionnelle à Marcellin en section sciences naturelles puis la formation d'ingénieur forestier à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires de Zollikofen. Il fit son stage d'éligibilité, permettant de travailler dans le domaine public, auprès du 3^e ardt. Pendant les trois ans qui suivirent il occupa un poste auprès de ForêtSuisse, l'association des propriétaires forestiers à Soleure, avant de décrocher celui d'ingénieur forestier adjoint de la région ouest en 2017 qu'il abandonnera au 1^{er} juillet prochain pour celui d'inspecteur des forêts du 5^e ardt. Le jeune homme vit à Châtel-St-Denis avec sa compagne Aude et leurs deux enfants Timothée, 2 ans et Louise, 11 mois. Il apprécie les randonnées dans la région, le VTT pratiqué en famille et les voyages.

Faire face aux défis et rester humble dans sa vision

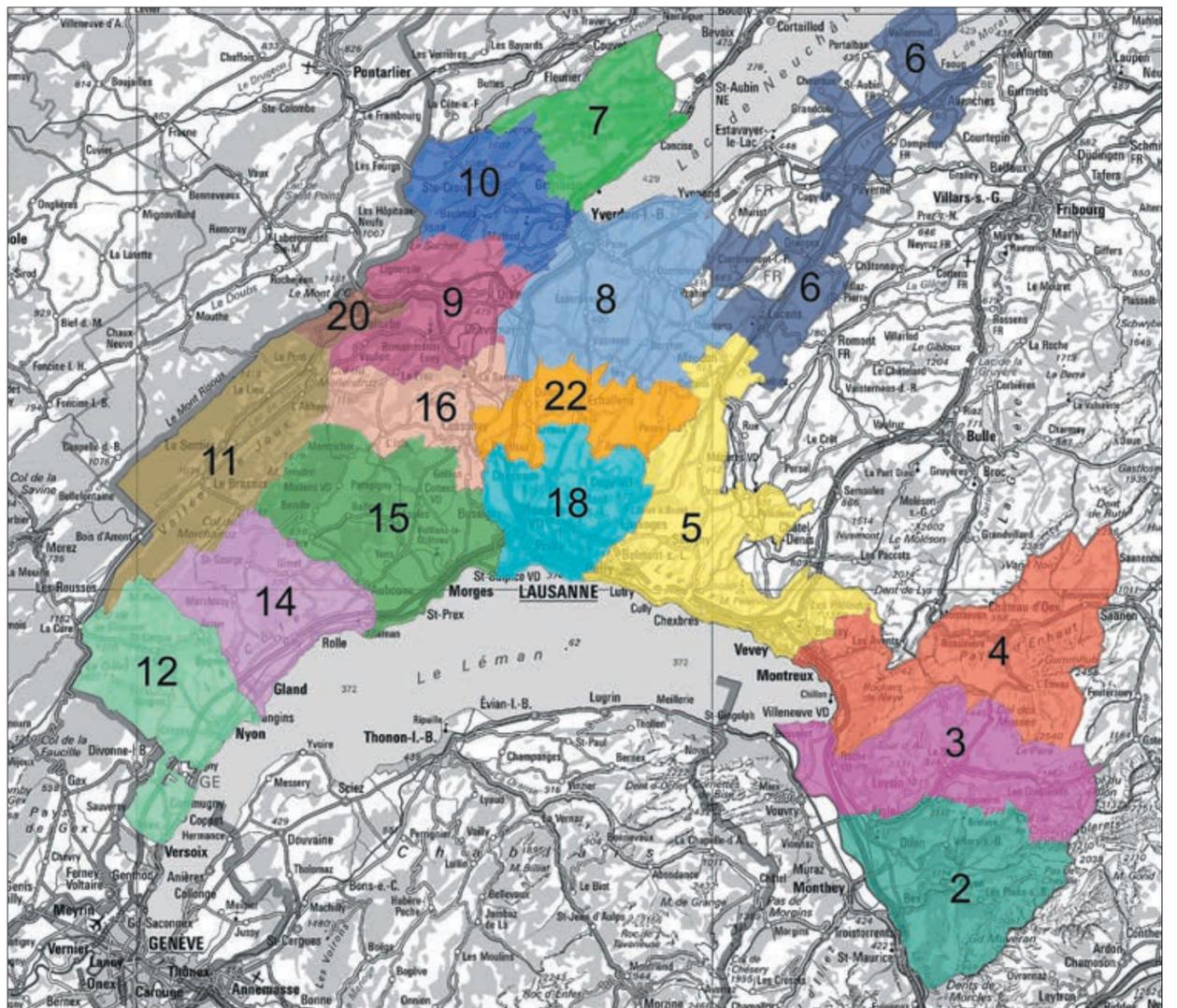
«Nous sommes devant un gros défi climatique, particulièrement au niveau des épicéas et des sapins, plus en station dans certaines forêts du plateau. Sans recette miracle pour y remédier, il faut accompagner ces changements, planter des sortes mieux adaptées à la chaleur tel le chêne et d'autres essences dites rares, sachant que nous n'avons pas encore beaucoup de recul. Eviter de couvrir des ha de manière artificielle mais créer des peuplements mélangés. Avoir une vision humble, laisser le naturel venir et tendre vers une futaie irrégulière, sans oublier que derrière chaque forêt, il y a un propriétaire qui a investi. Une approche fine, en restant attentifs aux volontés de ces derniers. Cette sensibilité est déjà bien engagée» souligne le futur inspecteur qui prendra le temps d'observer, en forêt, ce territoire varié situé entre zones urbaines et Préalpes. «Cette fonction consistera aussi, comme l'a voulu le législateur, à mettre en réserve 10% de la surface forestière suisse d'ici à 2030, définir les zones potentielles lors de l'établissement de la planification forestière, inviter les propriétaires à la réflexion. L'entretien des forêts protectrices, l'accueil du public, l'augmentation de l'utilisation du bois local comme ressource pour la construction et l'énergie, entretenir une bonne communication, assurer le soutien aux communes et aux privés, entre autres font aussi partie de la tâche» énumère Damien Jordan, motivé à relever ses manches.

Gil. Colliard



Reynald Keller transmet la martèle à Damien Jordan

Souhaitons une longue et sereine retraite à Reynald Keller et la bienvenue à Damien Jordan dans cette fonction importante pour le monde sylvicole.



Arrondissements forestiers Vaud

Cinéma

A Savigny, c'était le grand rendez-vous de la 5^e édition

Le court métrage d'animation, le grand boom !

A Savigny samedi dernier, la 5^e édition du Festival d'animation a bien eu lieu. Chapeau les organisateurs ! Neuf mois jour pour jour après l'édition 2020, voilà qui n'est pas une sinécure, en si peu de temps. Pandémie oblige, certaines activités ont été annulées mais le programme annoncé promettait d'en mettre plein les yeux. C'est fait !

45 films projetés

Les séances limitées à 100 personnes ont dû hélas refuser du monde. Le port du masque dans la salle de spectacles n'a rien enlevé au plaisir de voir les films du matin au soir, toutes catégories confondues.

45 films sélectionnés parmi 1800 provenaient de l'Europe et du monde entier. Un choix qui reste occidental, Afrique et Inde par exemple n'étant pas représentées.

Un toutou sur la place du Forum

La projection nocturne du long métrage «L'extraordinaire voyage de Marona», de Anca Damian (Roumanie) a ému quelque 200 spectateurs sur la place du Forum avec l'histoire d'une chienne se remémorant ses différents maîtres.

Une météo favorable a couronné cette édition réussie sur tous les points.

Colette Ramsauer



Avant chaque projection, un discours a permis de présenter les films diffusés



Plus de quinze réalisateurs ont fait le déplacement pour voir leurs créations sur grand écran. C'est le cas de Mina Perrichon venu de Paris est réalisatrice de l'am too big for my home



Les cent places disponibles lors des projections ont rapidement trouvé preneur. A tel point, que certains spectateurs se sont vus refuser l'entrée, mesures sanitaires obligent



Food trucks et autres stands de boissons ont permis de partager les appréciations sur les films entre les projections

L'image animée, toute une histoire

Les hommes des cavernes déjà

Les théories autour des peintures rupestres laissent à penser que l'humain cherchait déjà à donner du mouvement aux animaux qu'il dessinait sur les murs des grottes. Plus tard, sur le vase de Shahr-i-Sokhta (Iran) datant de 2500 ans avant J.C., des dessins découpés en cinq séquences représentant le saut d'une chèvre bondissant vers le feuillage d'un arbre en donnent une preuve plus convaincante lorsque l'objet de 10 cm de hauteur tourne sur son axe.

La Lanterne magique

Théâtre d'ombres et de marionnettes sont des prémices visuels à un procédé qui évoluera de siècle en siècle: la projection sur un écran de figures dessinées sur du verre. Au 17^e siècle, la découverte de la Lanterne magique fut la mise au point de la lentille optique capable de focaliser l'image. Des scènes, appelées Diableries étaient choisies pour leur côté mystérieux ou surnaturel. Les projections peu lumineuses exigeaient un local de projection obscur, lieu propice aux rêveries et aux fantasmes. La première salle de cinéma était née !

L'histoire situe la naissance du dessin animé en 1892 avec Les Pantomimes lumineuses de Emile Reynaud, projetées au Musée Grévin durant 10 ans et, en 1906 aux USA, avec le dessin d'un portrait du dessinateur J.S. Blackton.

Mickey, les Simpson

L'Oscar du court-métrage d'animation date de 1932 déjà. En 1940 une loi exigea la projection d'un court métrage en début de séance dans les salles de cinéma afin de rétribuer le réalisateur. C'est en 1938 que Disney sort Blanche-Neige et les sept nains, 48 min. A partir de 1963, les productions japonaises, les animes, s'inspirent des bandes dessinées Manga ciblant plutôt un public d'adultes. Dès les années 80 débutait la diffusion à grande échelle des séries télévisées, pour exemple les épisodes de La Famille Simpson. Alors que les studios des Etats-Unis et du Japon se concentraient longtemps sur l'industrialisation de leurs films, au Canada, en Europe et dans le reste du monde se multipliaient les innovations de techniques, à partir de dessins, peintures, objets, personnages, avec le même principe de suivre les différentes positions d'un être vivant, d'un élément naturel ou d'un objet, supposé entreprendre un déplacement, un geste, une mimique, ou une quelconque transformation.

Aujourd'hui

A l'heure du numérique, les techniques du dessin animé et du stop motion se diversifient encore selon les concepts choisis et la créativité des réalisateurs. A l'aide d'internet, nombre d'entre eux dans le monde, formés ou non dans des écoles spécialisées, font connaître leurs films que les festivals de courts métrages, tel celui de Savigny créé en 2017 par la réalisatrice Marjolaine Perreten, présentent en concours sur grand écran. Pour le bonheur d'un large public !

CR

Palmarès

Prix du petit jury
Prix du jury jeune
Prix du grand jury
Mention spéciale grand jury
Prix du grand public

Kiko et les animaux de Yawen Zheng, 7'30, France, Suisse
Vanille de Guillaume Lorin, 26', France, Suisse
Tie d'Alexandra Ramires, 11', Portugal
Toomas dans la vallée des loups sauvages de Chintis Lundgren, 18', Estonie
L'Odyssée de Choum de Julien Bisaro, 26', France, Belgique



La remise des prix a débuté aux alentours de 22 heures, avec toujours une atmosphère de salle obscure

Horaires modifiés entre Palézieux et Payerne.



Du samedi 26 juin à 00h30 au lundi 28 juin 2021 à 3h55, les trains de la ligne S9 du RER Vaud seront remplacés par des bus entre Palézieux et Payerne.

Pour garantir votre mobilité, nous procédons à divers travaux d'entretien et de modernisation des infrastructures ferroviaires. Ceux-ci nécessitent une interruption du trafic ferroviaire entre Palézieux et Payerne du samedi 26 juin à 00h30 au lundi 28 juin 2021 à 3h55.

Entre Palézieux et Payerne, des bus de remplacement circuleront pour la ligne S9 du RER Vaud qui relie Lausanne à Kerzers (Chiètres). Entre Lausanne et Palézieux ainsi qu'entre Payerne et Kerzers (Chiètres), les trains circuleront selon l'horaire habituel. Pour les personnes en transit, le temps de parcours sera prolongé d'environ 60 minutes. Plus d'infos sur cff.ch/travaux-romandie

Veillez vérifier l'horaire en ligne juste avant votre voyage.

COVID-19

Pour que la vie reprenne !

#jemevaccine

Vaccination itinérante

Avec et sans rendez-vous

Aigle

Halle des Glariers
22 juin 10h-20h

Chavornay

Salle polyvalente
24 juin 10h-20h

Lucens

Grande salle
25 juin 10h-20h

Bex

Grande salle du Parc
26 juin 8h-18h

Cossonay

CossArena
23 juin 10h-20h

Oron-la-Ville

Centre sportif
18 juin 10h-20h

Bière

Salle de gymnastique
29 juin 10h-20h

Echallens

Collège Emile Gardaz
19 juin 8h-18h

Saint-Cergue

Centre communal du Vallon
17 juin 10h-20h

Sans rendez-vous : dans la limite des doses disponibles

Prenez rendez-vous sur coronavax.ch ou au 058 715 11 00
Infos, autres lieux et dates sur vd.ch/vaccination-itinerante



Cully

FC Vignoble, le plus grand des petits clubs, accueille Numa Lavanchy

Retour aux sources d'un enfant du cru

Malgré un temps pluvieux, la journée fût belle et les visages radieux sur le terrain du FC Vignoble qui avait choisi ce mercredi 9 juin pour accueillir le très sympathique joueur professionnel Numa Lavanchy. Enfant de ce club, auquel il est resté très attaché, il y a fait ses premières armes à l'école de foot dès l'âge de 6 ans, poursuivant ensuite par toutes les classes juniors, recruté au Team Vaud, puis remarqué par Lausanne-Sport qui lui offre la chance de passer «chez les grands». Devenu professionnel, actuellement arrière droit du FC Lugano et parmi les meilleurs joueurs de Super League, il est, depuis 2020, le parrain des équipes juniors et représente à ce



Numa Lavanchy, heureux de se retrouver sur «ses terres»

titre un magnifique exemple pour ces enfants qui rêvent de ballon rond. Après un passage sur le terrain lors de l'entraînement de chaque groupe des juniors, Numa Lavanchy, la cinquantaine d'enfants, parents, membres du club et du comité, se sont retrouvés à la buvette pour partager un moment de convivialité au cours duquel des cadeaux souvenirs ont été remis à l'invité du jour et pour assister à son interview par les juniors qui avaient préparé d'intéressantes et parfois très pointues questions. Merci à ce talentueux joueur d'avoir offert ce moment privilégié à ces jeunes sportifs.

Michel Dentan



Les juniors E et leur entraîneur Pedro Ferreira



A l'école du foot avec José Beldroegas, entraîneur de tous les enfants jusqu'à 13 ans



Les juniors F et leur entraîneur José Beldroegas



Yves Sesseli, entraîneur, au milieu des juniors C



Julien Volet et Laurent Noverraz, membres du comité, entourent Numa Lavanchy devant la bâche qui l'accueille «à la maison»

Brèves

Lutry - Fonds de soutien Covid-19 reconduit

La Municipalité a décidé de poursuivre son aide afin de soutenir son tissu économique fortement impacté par la crise sanitaire. Une aide financière non remboursable, en complément à d'autres aides cantonales ou fédérales, sera octroyée aux entreprises, indépendants, sociétés locales et associations sportives et culturelles ayant leur siège à Lutry et pour qui les aides actuelles se révèlent insuffisantes pour faire face à leurs charges. Le montant des aides attribuées est limité à Fr. 10'000.- par cas.

Les habitants à faibles revenus, pouvant justifier d'une détérioration importante de leur situation, pourront également recevoir une aide limitée à Fr. 3500.-. Cette aide pourrait être versée sous forme de bons.

Pour en bénéficier, il faudra remplir les critères d'éligibilité définis par la Municipalité et édités dans une directive. L'envoi de la demande et des pièces à fournir devra être transmis à la Bourse communale jusqu'au 31 août 2021. Toutes les informations peuvent être consultées sur la page www.lutry.ch/aides-covid19.

La Municipalité

Pully - Une nouvelle «Galerie du Prieuré» pour mettre en valeur les artistes locaux

Ces locaux commerciaux sont sis au rez-de-chaussée de la Grand-Rue 1-3 et étaient anciennement occupés par un magasin de chaussures et un coiffeur. Dans le cadre du projet de rénovation du site du Prieuré, la direction des domaines, gérances et sports (ci-après DDGS) a dû résilier plusieurs baux commerciaux dont notamment ceux de ces commerces. Les locataires ont quitté les lieux de bonne entente avec la ville et sans litige.

Compte tenu de l'état d'avancement actuel des préavis Prieuré-Villa Romaine, la DDGS a décidé de mettre ces locaux à disposition d'artistes de la région afin d'y accueillir des expositions temporaires. Il s'agira de locations de courte durée liées à la durée des expositions. Le prix de location, symbolique, sera fixé en fonction du nombre de semaines de l'exposition.

La première exposition proposera au public les toiles de l'artiste-peintre Jean-Luc Berger et se déroulera jusqu'au 20 juin 2021. La galerie est ouverte tous les jours de 14h à 18h30. Présence permanente de l'artiste; information sur bergerjl.ch.

La Municipalité

Le quai Milliquet à Pully accueille trois nouvelles buvettes éphémères

Ces établissements sont ouverts uniquement durant la belle saison (1^{er} juin - 31 août).

Après examen approfondi des différents projets reçus, trois d'entre eux ont été choisis pour leur originalité et leur complémentarité, ainsi que leur conformité aux dispositions légales, notamment en matière d'hygiène et de débit de boissons. Ils s'inscrivent dans l'offre de loisirs de cet espace en bord de lac, bien connu des Pulliérans depuis toujours et qui a récemment retrouvé une nouvelle jeunesse grâce, notamment, à la rénovation complète de la place de jeux (2020), l'installation d'un fitness urbain (2021) ou encore l'accueil d'expositions didactiques temporaires comme Clim-Expo (2021)

La Municipalité

Suite p14...

Publicité

PB BELET & Cie

FERBLANTERIE - COUVERTURE
ENTRETIEN DE TOITURES
DÉPANNAGE SANITAIRE

PARTICULIERS
GÉRANCES - RÉGIES ET
ENTREPRISES GÉNÉRALES

L'assurance d'un travail de qualité
adaptée à vos besoins!

Tél. 021 728 72 01 • Natel 079 412 87 07 • Chemin des Osches 37, Pully
www.belet-ferblanterie-sanitaire.ch

Brèves

Pully - Grand prix C.F. Ramuz décerné

Le grand prix C.F. Ramuz 2020, décerné tous les cinq ans depuis 1955, avec le soutien de l'Etat de Vaud, est décerné, à titre posthume, au poète et romancier Philippe Rahmy (1965-2017) pour l'ensemble de son œuvre. Dans des textes qui questionnent de façon systématique les liens entre le corps et le langage, P. Rahmy a su mettre en lien l'essence du récit et de la poésie en développant une écriture aussi forte qu'habituée. Le jury du grand prix salue cette voix singulière et solitaire, à la fois parfaitement ancrée et empreinte d'une ouverture vers le monde et d'une empathie rare.

La cérémonie de remise du prix aura lieu le vendredi 25 juin, à 19 heures, au Théâtre de l'Octogone, av. de Lavaux 41, à Pully. Sa tenue sera publique, sur inscription obligatoire. En cette occasion particulière, le prix sera remis à l'Association des amis de P. Rahmy, qui s'applique à diffuser et faire vivre son œuvre depuis 2018.

Comm.

La Vaudoise Sofia Gonzalez médaillée de bronze

Le Conseil d'Etat adresse ses félicitations les plus vives à l'athlète Sofia Gonzalez pour son exploit accompli lors des championnats d'Europe en Para Athlétisme. La Vaudoise a terminé 3^e et médaillée de bronze de l'épreuve du 100m. A cette occasion, elle a battu son record personnel de la saison en courant la distance reine de l'athlétisme en 16 secondes 50 centièmes.

C'est en Pologne qu'ont eu lieu les championnats d'Europe de Para Athlétisme au début du mois de juin. Amputée de la jambe à 3 ans, Sofia Gonzalez est une athlète paralympique qui avait tenu, dans un autre registre, le rôle de la messagère lors de la dernière Fête des vigneron. L'étudiante vise désormais les JO paralympiques de Tokyo.

bic

Littérature

L'association « Le Scribe » a tenu son assemblée générale

Samedi 12 juin dernier, c'est à la « Salle du Poyet » à Moudon que les membres du Scribe ont pu se réunir pour enfin organiser leur assemblée générale statutaire. En effet, à la suite des restrictions dues au Covid une telle manifestation ne pouvait pas être organisée dans des conditions sanitaires acceptables au préalable. Pour les mêmes raisons et vu le peu d'activité de l'association durant les mois écoulés, cette assemblée s'est focalisée sur les quelques points essentiels inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- La réélection du comité (par acclamations).
- La présentation des comptes et du budget avec un compte de résultat mentionnant des charges et des produits équilibrés (avec une légère perte nette de Fr. 731.- sur un mouvement annuel de Fr. 12'028.-). Les comptes et le budget ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Dans son rapport, Filomena Campoli, présidente du Scribe, s'est réjouie d'avoir pu mettre sur pied cette réunion en présentiel et de retrouver des visages souriants, bien que masqués. Elle a également tenu à remercier l'engagement des membres sans oublier les sponsors qui contribuent pour près de la moitié aux charges de l'association. (Notamment commune de Moudon, canton de Vaud et autres généreux donateurs).

Lors de l'année écoulée, toujours en raison du Covid, la distribution des prix du concours littéraire de la Ville de Moudon « Scribe d'or » n'avait pas pu être organisée dans les règles de l'art. On a donc profité de cette assemblée pour distribuer leurs

prix et leurs diplômes aux lauréats présents des différentes catégories qui faisaient l'objet du concours. Le jury était composé d'Anne Bornand, Corinne Mercier, François Jolidon et Bruno Mercier, président du

Jury. A l'issue de cette assemblée, les membres présents se sont retrouvés au restaurant de la piscine de Moudon pour un sympathique repas convivial.

Yoljean



Le comité du Scribe, domicilié à Savigny: Yo Xares Wolter, Corine Mercier, Kea-Carlo Rossi, Bruno Mercier, Ai-Kiun, Filomena Campoli, présidente

Les résultats officiels

Catégorie poésie, écoliers

1^{er} prix Amélie Jacquemetz
2^e prix Louis Gence
3^e prix Amélie Jacquemetz
(2 poèmes)

Catégorie poésie, adultes

1^{er} prix Marco Bucher
Ex-aequo :
2^e prix Yolande Gerdil
2^e prix Cécile Vuillemin
3^e prix Benjamin Jichlinski

Catégorie nouvelle, écoliers

1^{er} prix Johanne Trottet
2^e prix Elea Bornand
3^e prix Julian Ayoub
4^e prix Mathias Murset

Catégorie nouvelle, adultes

1^{er} prix Sabine Dormond
2^e prix Alain Maillard
3^e prix Francis George
4^e prix Anne-Marie Ansermet

Catégorie roman, adultes

1^{er} prix Alain Bettex
2^e prix Agnès Burnier
3^e prix Christian Dick

Les impressions du petit Nicolas

La monstre course d'école

Aujourd'hui, on est allé en course d'école. On pouvait prendre un pique-nique et des saucisses avec un linge. La maîtresse nous a expliqué qu'on allait suivre un sentier pieds nus et que le linge, c'était parce qu'on allait traverser une rivière. On se réjouissait tous de faire cette sortie, surtout à cause de l'eau. Coralie a encore pleuré au moment du départ. Elle sait pas très bien nager et il faut dire que Nathan racontait qu'on devrait sûrement se tenir à une corde pour pas être emporté par le courant et que si on lâchait la corde, on était mort. Coralie, elle pleurait aussi parce qu'elle avait pas bien compris l'histoire des pieds nus. C'était la seule à avoir mis des tongs.

Quand elle a vu ça, la maîtresse a soupiré, mais elle était un peu énervée quand même. Quand elle est « vénère », elle dit toujours que « c'est quand même pas la mer à boire que de lire attentivement une circulaire ». Je me demande pourquoi elle dit ça, parce que c'est qui aurait l'idée de boire la mer? En plus, c'est monstre salé, mais quand même pas autant que le bouillon que fait mon papa. Elle dit pas ça pour nous, la maîtresse, elle dit ça pour les « chers parents ».

D'abord on devait un peu marcher et c'était pas vraiment de la plage, mais de la forêt avec des bosses. Du coup, Coralie marchait comme une oie mais en vachement plus lentement. Quand on est arrivé, après la marche avec les souliers, l'animateur nous a dit qu'on devait poser nos sacs en tas et enlever nos chaussures et nos chaussettes et ça faisait encore un autre monstre tas. Sauf qu'on devait bien fermer nos sacs et tout poser sur une table. Nathan a dit que ça, c'était sûrement à cause des ours qu'il fallait tout mettre en hauteur. Nathan, il aime bien les documentaires et il sait plein de trucs de survie dans des conditions extrêmes. Coralie a encore pleuré à cause des ours en Suisse. En fait, c'était pas ça du tout. C'était à cause des

chiens du monsieur du sentier et de nos sandwiches.

Après, on a commencé à le suivre pieds nus. Au début, on se bousculait un peu pour être derrière lui, surtout mon copain Nathan qui veut toujours être le premier, mais après on s'est

avec mon pépé et ma mémé. J'avais même pas pu faire de pâtés avec mon seau et ma pelle et en plus, le soir, je devais toujours faire la même promenade que les Anglais mais avec ma mémé qui est Suisse. C'était nul.

Après on a marché sur un sentier et on a



vite calmé, surtout quand on a dû traverser le pont recouvert de galets. Moi, j'aime pas trop ça les galets et ça m'a rappelé mes vacances à Nice

fait un arrêt près d'une plante et le monsieur du sentier a cueilli une feuille. On devait la frotter dans nos doigts et dire ce que ça sen-

tait. Au premier arrêt, la feuille sentait l'ananas, au deuxième arrêt la feuille sentait la fraise et au troisième arrêt, alors là, ça a été du tonnerre. Nathan a un peu regretté d'être le premier, car la feuille de la plante, elle sentait le vomit. Comme il s'est fait un peu avoir et qu'on a rigolé, il a décidé de se venger sur les filles. Il s'est mis tout derrière. Il leur courait après et il leur faisait croire qu'il allait leur mettre la feuille de vomit dans le cou, alors les filles ont avancé méga vite. Nathan arrivait même plus à les suivre et ça, ça l'a monstre vexé.

Après, on s'est tous assis dans un pré. On a appris à siffler avec une herbe coupante et ça faisait un bruit de canard quand on réussissait. Mon copain Marco, il y arrivait pas, mais il était aussi rouge qu'une Ferrari. Ça nous a fait rigoler. On lui a dit et il était trop content même qu'il avait pas réussi. Marco, il aime tout chez les Ferrari. A la fin, on a bien aimé traverser l'eau de la rivière, Coralie compris, mais c'était super froid. Le monsieur du sentier a demandé à la maîtresse de traverser en dernier. A nous, il nous a dit qu'on devait gicler la maîtresse et on a fait une bataille d'eau terrible. On était tous monstre mouillé, sauf Coralie qui avait pas voulu gicler la maîtresse.

Après, on est retourné à nos sacs pour se sécher et pour manger le pique-nique. Le plus drôle, c'est que la seule qui avait pas de linge, c'était la maîtresse.

Faut croire que ses « chers parents » avaient pas trop bien lu la circulaire non plus.

Du coup, c'est Coralie qui lui a prêté...

Nicolas, 7½ ans

Propos recueillis par Rosane Schlup

Palézieux-Village



Intégration linguistique et sociale

L'association « Français en Jeu » a été créée en 1991. Active sur une grande partie du canton de Vaud, elle accueille environ 2000 adultes migrant-e-s allophones en situation de précarité sociale ou économique chaque année. La mission principale de « Français en Jeu » est de contribuer à l'intégration linguistique et sociale ainsi qu'à l'autonomie dans la vie quotidienne des migrant-e-s par des cours de français et des activités liées à la pratique de la langue.

Le cours « Apprendre l'école » qui commencera en août 2021 à Oron est destiné aux parents d'enfants scolarisés au sein de l'Etablissement primaire et secondaire d'Oron-Palézieux et habitant dans la région, en situation de difficultés économiques.

« Apprendre l'école » (niveaux A1 et A2) a pour objectif de développer ses connaissances de l'institution scolaire et de se

familiariser avec son fonctionnement tout en améliorant ses compétences en français. Les parents pourront ainsi suivre la scolarité de leur/s enfant/s et communiquer avec l'école.

Le cours est gratuit (40 francs d'inscription/année civile), il dure 2h par semaine de 9h à 11h selon un jour encore à définir. Les personnes intéressées peuvent se rendre à la séance d'information et d'inscription prévues le jeudi 17 juin de 9h à 11h au foyer de la salle polyvalente de Palézieux-Village.

« Le projet a germé à l'initiative d'une enseignante en charge des cours intensifs de français (CIF) et du constat des autorités communales qu'un besoin existait au sein de la population.

Apprendre l'école permettra à des personnes motivées de développer leurs connaissances du système scolaire vaudois

tout en améliorant leur niveau de français. C'est une réelle plus-value pour les familles, l'école et la communauté», explique Romain Richard, municipal en charge des écoles à la commune d'Oron et président du bureau de référence.

Nous remercions le bureau cantonal pour l'intégration et l'entente intercommunale de l'établissement scolaire d'Oron-Palézieux pour leur soutien et nous nous réjouissons déjà de vous rencontrer!

MB

Infos et inscriptions: Pôle Broye et Gros-de-Vaud
Rue Mauborget 8, 1510 Moudon
021 552 44 03
Mardi de 13h30 à 16h et jeudi de 9h à 11h30
moudon@francaisenjeu.ch
http://www.francaisenjeu.ch

Législature 2021-2026

Assermentations des nouvelles autorités

Paudex



Photos: © Michel Lherminier

Entourés des porte-drapeaux de la Police Est-Lausannoise, de g. à d., Farhad Kehtari, Arielle Martin, Jean-Philippe Chaubert, syndic, Céline Dillner-Reichen, Jean-François Spring et Daniel Flotron, préfet. 14 juin 2021

Puidoux



Entourés des porte-drapeaux de l'APOL, de g. à d., Jean-François Rolaz, Daniel Bourlout, Serge Tettoni, Jean-Rémy Chevalley, René Gilliéron, syndic, Daniel Flotron, préfet, Denis Destraz et Jean-Christophe Butty, 10 juin 2021

Oron

Les Cartons du Cœur vous disent merci



Après une année de confinement, les Cartons du Cœur ont pu ouvrir leur stand à l'entrée de la Coop de Oron-la-Ville avec toutes les mesures d'hygiène de rigueur. Nous étions très impatients car cette année fut très longue et incertaine.

Mais les 4 et 5 juin, nous avons pu accueillir les donateurs et ils ont répondu en grand nombre, les sacs remplis de victuailles. Nous étions émus de voir arriver des sacs remplis à craquer (eh oui!) et même des chariots pleins. Ce fut une collecte record. Parfois le mot « merci » semblait insignifiant. Il nous manquait les mots pour exprimer toute notre reconnaissance.

C'est pourquoi nous avons demandé à la rédaction de votre journal de nous aider pour vous atteindre toutes et tous pour vous exprimer une fois encore nos remerciements et notre reconnaissance; la nôtre puis celle de tous nos bénéficiaires. La solidarité et la générosité sont particulièrement présentes dans notre région.

Le comité

Circulation

Actions préventives en zones 30



Face à une augmentation permanente du nombre de véhicules et du comportement routier pas toujours adapté de certains automobilistes, la commune de Bourg-en-Lavaux et la Police Lavaux (APOL) annoncent des actions préventives dans les zones 30 dans diverses localités de la commune de Bourg-en-Lavaux.

A la suite de demandes persistantes de la population résidente, les autorités communales et Police Lavaux ont décidé de procéder à des contrôles préventifs accrus dans les zones 30 de plusieurs localités de la commune, notamment à Riex, Epresses, Grandvaux, Cully et Aran.

Depuis le mois de juin, une campagne de prévention est mise en œuvre afin de sensibiliser les automobilistes quant au respect de la vitesse autorisée et des risques encourus en cas d'infractions. Il sera également rappelé que les zones 30 visent à privilégier les activités des riverains par rapport à la circulation routière, à préserver la vie locale et à favoriser la mobilité douce.

De manière générale, le respect des vitesses va de pair avec une réduction des nuisances sonores.

Dès la rentrée des classes, des contrôles de vitesse répressifs seront effectués sur différents axes fortement fréquentés.

Municipalité de Bourg-en-Lavaux / Police Lavaux

Publicité

ISUZU

NEW D-MAX dès 29'630 Frs

Automatique - tract. 3500kg - utile 1100kg

GARAGEDELACROIX-LUTRY.CH

Exposition



LE CADRATIN
ATELIER TYPOGRAPHIQUE

Couleurs brésiliennes

L'atelier typographique basé à Sottens ouvre sa nouvelle exposition. Enseignant et guitariste de renommée, José Barrense-Dias est connu pour sa musique teintée de poésie. Dans le courant des années soixante, le Brésilien originaire du petit village d'Angico, rejoint l'Italie à l'occasion d'une tournée européenne. Connaissant un vif succès avec leur groupe, les trois musiciens poursuivent leur aventure en Suisse. Lors d'un concert à Lausanne, José Barrense-Dias rencontre Pierrette et c'est le coup de foudre, les deux jeunes ne se quitteront plus. Entre tableaux et guitares, nous les avons rencontrés au Cadratin le samedi 12 juin à l'occasion du vernissage de l'artiste de 88 ans.

Thomas Cramatte

L'exposition de José Barrense-Dias est à voir jusqu'au samedi 31 juillet, du mercredi au samedi de 10h à 16h. Plus d'information sur info@lecadratin.ch



Le vert représente le commencement pour le créateur



Les écrits de plusieurs poètes se mélangent avec les créations José Barrense-Dias



La musique comme premier amour, l'artiste a ravi les visiteurs avec des titres de Bossa, rythme typiques du Brésil

Le Courrier: On vous connaît dans le monde entier pour vos prestations à la guitare. Vous avez notamment pris part à des événements musicaux comme le Montreux Jazz Festival ou le Paléo Festival. Pourquoi avoir laissé un peu de côté votre guitare pour empoigner vos pinceaux ?

José Barrense-Dias: A l'âge de deux ou trois ans, un guitariste était venu jouer de la musique pour ma mère. Pour moi, c'était un magicien. La guitare est mon premier coup de foudre, même si j'étais déjà attiré par tout ce qui se rapporte au monde du spectacle. Plus tard, je rêvais d'aller en ville pour contempler les couleurs propres au Brésil. Les gens se vêtissent essentiellement avec des couleurs là-bas, les maisons sont des œuvres à part entière. Pour moi, c'est déjà de la peinture. Cet art fait ainsi intégralement partie de ma vie.

Depuis combien de temps peignez-vous ?

Depuis presque toujours (rire). Pendant longtemps, j'avais peur que la peinture soit en concurrence avec ma guitare et qu'elle détrône la musique. J'ai donc décidé de garder la peinture pour moi. Mais maintenant, je me sens bien avec ces deux arts.

Cette exposition véhicule-t-elle un message ?

Mes peintures racontent la vie, c'est la raison pour laquelle cette exposition n'a pas de réelle fin. On y retrouve le commencement de l'existence avec des toiles aux couleurs vertes, puis cela continue dans des tons bleus et doux. La vie, c'est une belle chanson d'amour.

Vous avez fait le choix de fixer aux murs plusieurs guitares, peintes avec des formes et des couleurs rappelant quelque peu les œuvres de Picasso. A-t-il été une influence pour vous ?

(Rire) J'admire le travail de Pablo Picasso. Je lis énormément de livres traitant du peintre espagnol. Lorsqu'il dessine deux traits au crayon noir, cela est déjà empli d'émotion. Mais je n'ai pas son trait (rire), je préfère la joie de vivre qu'apportent la guitare et les couleurs, c'est pour cette raison que je peins directement sur cet instrument avec plusieurs teintes.

Pourquoi avoir choisi Le Cadratin pour cette exposition ?

J'ai découvert ce lieu magnifique grâce à un couple d'amis journalistes. Il y a quelque temps, un hommage au dessinateur de presse Raymond Burki a eu lieu ici. Nous étions des amis proches et lors de cette exposition en sa mémoire, je suis tombé sous le charme de cet endroit et de ces anciennes machines d'imprimerie.

Photos: © Thomas Cramatte

Reportage

De Vevey à Vevay, l'itinéraire de vigneron vaudois au début du XIX^e siècle

C'est l'histoire de visions, de Thomas Jefferson, auteur de la Déclaration d'Indépendance, de George Washington avec la Guerre d'Indépendance, de Jean-Jacques Dufour, parti aux Etats-Unis 19 ans après son rêve, et pour conclure de Jean-Jacques Dufour Sr qui envoya ses enfants mineurs rejoindre leur aîné aux Etats-Unis, confiant en cette Déclaration qui proclame le droit à la liberté individuelle et au bonheur.

George Washington fut investi général en chef des armées pour obtenir des Anglais l'indépendance des colonies, sans alliés, avec dix fois moins d'hommes et sans forces navales. Il fut le premier président des Etats-Unis d'Amérique dont la capitale était alors Philadelphie.

allemande dévastée. Pendant que Pestalozzi fondait à Stans son premier orphelinat, le Pays de Vaud, épargné, dut fournir à la France des vivres, des vêtements et de l'argent. Le 24 mars 1799 eut lieu l'élection de la première Municipalité veveysanne. L'ancien Conseil des douze cessa d'exister. Vevey paya un lourd tribut à Napoléon.

des émigrants et de leurs descendants. Cet usage s'est longtemps conservé, peut-être grâce au verset 4: «Leurs accents vont aux extrémités du monde...»

Après une traversée tumultueuse de l'Atlantique, le groupe arriva en mai 1801 à Norfolk en Virginie. Il traversa les montagnes Allegheny en wagons. De Pittsburgh, il descendit en bateau le fleuve Ohio jusqu'à Maysville d'où, par voie terrestre, il se retrouva à Lexington pour la célébration du 4 juillet et le 6, il arriva au vignoble du Kentucky.

Parallèlement, Jean-Jacques Dufour observa qu'à Indian Creek, sur l'Ohio, les terres constituaient un excellent emplacement pour sa famille. Le 1^{er} février 1801, il écrivit au président Jefferson pour lui demander l'octroi de terres à crédit. Il affirma que l'Ohio rivaliserait avec le Rhin et le Rhône pour la quantité de vignes et la qualité du vin. Il réitéra sa demande le 15 janvier 1802 et le 1^{er} mai, par un acte spécial, le Congrès accéda à sa requête. 2500 acres furent sélectionnés le long de la rive nord de l'Ohio et 1200 de plus inscrits et payés. Les nouveaux colons lui donnèrent le nom de New Suisse, qui devint Switzerland County, et appelèrent la localité Vevay. L'orthographe des noms n'était pas figée, Jean-Jacques Rousseau utilisait le a.

En 1803, Jean-François Dufour, frère de Jean-Jacques, à juste 20 ans emmena deux tonnelets de vin sur son cheval pour se rendre à Washington DC, à 1200 km. Il y fut reçu par le président Jefferson qui célébra devant une commission du Congrès la production du premier vin américain.

Au printemps 1804, d'autres familles arrivèrent. Le vignoble s'étendit aussi vite que le permettait le défrichement, mais la colonie restait isolée. Il fallait se rendre à Port William (à présent Carrollton) pour la poste. Les colons se livrèrent

supérieur au Bordeaux. Les soirées étaient consacrées à la musique et à la danse; le «violoneux» jouait un rôle important dans la communauté.»

En 1813, Jean Francis Dufour traça le plan de la ville de Vevay dont il fut le premier sheriff. Des améliorations urbanistiques furent également apportées, notamment en perçant des ouvertures aux extrémités du village.

En 1816 à Vevey en Suisse, le temps fut exécrable, les récoltes mauvaises. Il régna une pénurie alimentaire et on fit le plus mauvais vin possible. Une collecte générale eut lieu. L'administration des secours publics fit distribuer 70'000 rations de soupe. On attribua le refroidissement climatique à l'éruption du volcan Tambora en Indonésie. Il neigea beaucoup durant l'été et les répercussions se firent sentir jusqu'en Nouvelle-Angleterre. L'année 1817 fut également difficile, vu la cherté des moyens de subsistance.

Mais à Vevay, Indiana, c'est dans un contexte heureux que nos compatriotes passèrent leur existence. Tout le monde jouissait d'une excellente santé. La population augmenta. Elle fut de 1500 habitants en 1830, soit 300 de plus que dans la capitale Indianapolis.

Et aujourd'hui ?

1680 âmes heureuses y habitent, même si on ne trouve plus tant de Dufour, de Morerod, de Borallay, de Bettens, de Siebenthal ou de Golay.

Le Switzerland County Museum présente une collection intéressante d'objets d'époque ainsi qu'un lot d'archives passionnantes. Le Musée de Venoge, dont la conservatrice est Donna Weaver, est un musée d'histoire vivante qui présente la vie d'une famille de colons et édite des vidéos les représentant à leur époque.

En 1963, les autorités veveysannes assistèrent à la commémoration du 150^e anniversaire de Vevey. Du succès de cette manifestation naquit



Membres du Switzerland County Historical Museum, à droite sa directrice Martha, au centre l'historien Barry

Thomas Jefferson fut ambassadeur en France, premier Secrétaire d'Etat sous la présidence de George Washington, vice-président de John Adams et le troisième Président. La vice-présidence lui permettait de visiter régulièrement son domaine de Monticello en Virginie où poussait une vigne que l'on peut encore observer.

Certaines denrées atteignirent un prix exorbitant. Des familles entières furent privées de leur gagne-pain. Certaines émigrèrent. Le Pays de Vaud qui sortait d'une douce occupation bernnoise où nul n'eut jamais faim, en subit une nouvelle, pire, dont Dufour Sr n'entrevoit pas la fin. Il eut connaissance de la Déclaration d'Indépen-



Musée de Venoge, la maison où vécurent Jacob Weaver et son épouse née Golay, et sept de leurs dix enfants



Vevey Reveille Enterprise, un des premiers journaux américains



Monticello, le domaine de Thomas Jefferson

Jean-Jacques Dufour apprit à l'âge de 14 ans que les soldats français de La Fayette manquaient de vin. A 33 ans, réalisant le vœu d'introduire la culture de la vigne aux Etats-Unis, il quitta son pays le 20 mars 1796, embarqua au Havre le 10 juin et arriva à Philadelphie le 12 août. Pendant deux ans, il parcourut le sud-est du pays (alors 13 Etats) à la recherche d'un terrain propice à la culture de la vigne. Il rencontra Jefferson qui lui recommanda de produire du vin, si possible avec de la vigne indigène.

Il noua des contacts commerciaux. Ensemble, ils fondèrent la Kentucky Vineyard Society qui acquit un gigantesque terrain boisé qu'il défricha, sur la rive nord d'un coude de la rivière Kentucky, au sud de Lexington, au lieu-dit Sugar Creek dans le comté de Jessamine. L'endroit reçut le nom de First Vineyard, première vigne. Plus bas, un ferry reliait les deux rives du Kentucky. Cinq routes portaient de pontons aujourd'hui disparus. Les ruines d'un grand bâtiment abritant auberge, entrepôt et relais pour diligences attestent de l'importante fréquentation du passage, un endroit rêvé pour produire du vin et l'exporter.

Le contexte historique

Jean-Jacques Dufour Sr fut vigneron comme l'étaient ses parents. La guerre de 1798-99 des soldats français de la Révolution laissa la Suisse

dance américaine et, convaincu par ces droits nouveaux, envoya ses enfants mineurs rejoindre leur aîné en Amérique. La procuration qu'il leur fournit atteste de la situation où ni la paix ni l'avenir ne lui semblaient assurés.

Début de la colonie suisse

Le 1^{er} janvier 1801, les jeunes Dufour accompagnés de voisins quittèrent Vevey. Un pacte d'union entre les différentes familles témoigne de leurs préoccupations. Le père Dufour leur recommanda le psaume 19 à lire aux services funèbres

à l'élevage du cheval et du porc, souvent menacés par les ours et les loups. Le paysage changea peu à peu d'aspect. La récolte de blé et de maïs devint importante. On aménagea des vergers. Avec la paille, les filles Dufour tressèrent des chapeaux qui rencontrèrent un grand succès à Cincinnati, à 140 km en amont, où les colons se rendaient par le fleuve en bateau pour acheter le sel et les outils nécessaires.

Le 12 janvier 1944, la Feuille d'Avis de Lausanne titrait: «En 1810 à Vevay, la vigne produisit 11'000 litres d'un vin que les connaisseurs jugèrent

le Swiss Wine Festival qui se déroule chaque année en août.

Une association maintient des relations entre Vevey et Vevay. Les Editions de la Valsainte ont publié une traduction de l'ouvrage de Jean-Jacques Dufour, The American Vine-Dresser's Guide publié en 1826 à Cincinnati, un an avant sa mort.

Puisse ces deux villes rester amies!

Christian Dick



First Vineyard, première vigne, dans le Kentucky

INFOS PRATIQUES

URGENCE: 144 - SERVICE DU FEU: 118 - POLICE: 117

Région Lavaux-Oron

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'EST LAUSANNOIS - ORON - LAVAUX (CSR)
Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 55, ou Av. de Villardin 2, CP 111, Pully, 021 557 84 00

AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)
Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 60
Horaires (CSR et AAS)
Tous les jours (sauf le mardi matin) de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi)

SERVICE ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR
021 946 38 15 - Marina Balimann, Puidoux

SERVICE SOCIAL
Cartons du cœur, tél. 079 393 86 70

RÉSEAU APERO
Accueil à la petite enfance Région Oron
Coordinatrice: Mme Christine Favre
Tél. 021 903 14 13 - 079 384 08 86

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Le Bourg 40, Oron-la-Ville, tél. 021 907 35 50
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Week-end et jours fériés, tél. 0848 133 133
Route de Grandvaux 14, Cully, tél. 021 799 99 88
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE
Tous les vendredis au Centre social régional d'Oron-la-Ville sur rdv au 021 560 60 60

CENTRE DE LA SANTÉ DU DOS - ORON-LA-VILLE
«Toi & Moi» cours d'éveil parents-enfants.
Rens. 079 240 48 98 - www.eveloron.com
Gym Ballon forme prénatale et postnatale.
Rens. 078 719 36 95 - www.lasantedudos.ch

MÉDECIN DE GARDE
En téléphonant au 0848 133 133, vous atteignez directement le médecin de garde. Il n'est à disposition qu'en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

PHARMACIE DE SERVICE
7/7 jours, de 8h à 24h
Pharmacie 24 SA
Av. Montchoisi 3, Lausanne
Tél. 021 613 12 24
Permanence 24h/24h: 0848 133 133

TRANSPORTS BÉNÉVOLES
Du lundi au vendredi, tél. 021 907 35 50

VÉTÉRINAIRE DE SERVICE
Région Oron-Lavaux - Service des urgences
Le répondeur de votre vétérinaire renseigne

SUDOKU

N° 120 DIFFICULTÉ: 2/4 THIERRY OTT

8				5		3	2	
	4				2	9		6
9							5	4
	9					5	1	
		3		1		6		
7	1	5	6			8	4	
			7	1	9		4	3
						5	2	
								9
5	9							

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

- Le même chiffre ne peut figurer :
- qu'une seule fois par colonne ;
 - qu'une seule fois par ligne ;
 - qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Solution									N°119
6	5	7	8	4	9	3	2	1	
4	1	9	3	2	7	6	5	8	
2	3	8	5	6	1	4	7	9	
8	7	5	9	3	6	2	1	4	
9	4	6	2	1	8	5	3	7	
3	2	1	4	7	5	8	9	6	
7	9	2	6	5	4	1	8	3	
5	8	4	1	9	3	7	6	2	
1	6	3	7	8	2	9	4	5	

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 20 juin 2021

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse d'Oron-Palézieux Palézieux 10h00 Réfugiés	Paroisse de Pully-Paudex Le Prieuré 10h00 cène
Paroisse du Jorat Mézières 10h00	En cas de doute, rendez-vous sur www.eerv.ch
Paroisse de Savigny-Forel Forel 10h00	ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE FREE
Paroisse de St-Saphorin Puidoux 10h15	N/A
Paroisse de Villette Villette 10h30 Parole et musique	ÉGLISE CATHOLIQUE
Paroisse de Belmont-Lutry Lutry 10h00 120 pers. max	Cully 9h30 messe Lutry 10h00 messe Oron 10h00 messe Promasens 18h00 samedi Ursy 10h00 messe



ferblanterie - couverture et entretien de toitures

Chemin du Moulin 1, CP 326, 1095 Lutry
Tél. 021 791 34 93 - Fax 021 791 38 33
E-mail: jp.ceppi@vtxnet.ch

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 17 au mercredi 23 juin Mis à jour le 15.06.21

Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully
JE 17	+29° +17°	+28° +16°	+29° +18°
VE 18	+27° +17°	+26° +17°	+28° +19°
SA 19	+28° +17°	+28° +17°	+29° +18°
DI 20	+28° +17°	+27° +17°	+29° +19°
LU 21	+22° +16°	+22° +16°	+23° +18°
MA 22	+22° +14°	+21° +13°	+23° +16°
ME 23	+23° +13°	+23° +12°	+25° +14°

CINÉMAS

Oron-la-Ville

Samos Documentaire de Shams Abou El Enein vo.st.fr. - 16/16 ans Je 17 juin à 20h	De la cuisine au parlement Documentaire de Stéfane Goël vf. - 8/12 ans Sa 19 juin à 20h, en présence du réalisateur Di 20 juin à 20h
Les 2 Alfred Fiction de Bruno Podalydès vf. - 8/12 ans Je 17, Di 20, Lu 21 et Ma 22 juin à 20h	Médecin de nuit Fiction d'Elie Wajeman vf. - 16/16 ans Sa 19 et Lu 21 juin à 20h
Who's afraid of Alice Miller? Documentaire de Daniel Howald vf. - 8/10 ans Ma 22 juin à 20h	Retrouvez d'autres films et informations sur www.cinemadoron.ch

Chexbres

Petit Pays de Eric Barbier vf. - 12/16 ans Ma 22 et Me 23 juin à 20h30	Effacer l'histoire de Gustave Kervern et Benoît Délépine v.f. - 12/14 ans Ve 18 et Sa 19 juin à 20h30
--	---

Retrouvez d'autres informations sur www.cinechexbres.ch

AGENDA

Chexbres

19 juin à 20h30 et supplémentaire le 20 juin à 17h au Caveau du Cœur d'Or, «L'homme de Podolsk», de Dimitri Danilov, théâtre. Infos et rés.: www.coeurdor.ch

Cully

19 et 20 juin à 11h, «Au Fil de l'Eau», spectacle musical de contes tout public autour des contes du Léman. Réservations www.oxymore.ch

Mézières

Jusqu'à fin juillet au départ de l'église, «Village d'images» balade photographique fléchée par Azimut-photo. Accès libre, tout public. Infos: azimut-photo.ch

30 juin de 9h30 à 11h à la bibliothèque, Action Né pour lire.

Oron-le-Châtel

Jusqu'au 26 septembre au château, «Avec le château» exposition de Martin Vernier.

Palézieux

18 juin dès 18h et 19 juin dès 9h Fête au village

Puidoux

18 juin à 20h Jardin-concert à la Milliquet: Les Frappadingues chantent les Beatles et Flûtes Lab (trio de flûtes traversières). FB: [jardin-concerts](https://www.facebook.com/jardin-concerts) ou 079 382 27 76

2 juillet Lo Tian 4tet

Ropraz

Jusqu'au 1^{er} août à la Fondation l'Estrée, «Namu» exposition de Ji-Young Demaol Park, aquarelles et Suzy Balkert, céramiques.

St-Saphorin

100 ans du sauvetage de St-Saphorin: 18 juin à 22h, concert gratuit de «Seriously Serious» et «Walldown» 19 juin à 22h30, silent party, entrée 30.-, inscription: info@lavedette.ch

Si vous désirez voir figurer vos manifestations dans notre rubrique «agenda» merci de nous faire parvenir votre programme à redaction@le-courrier.ch



Publicité

2021

POMPES FUNÈBRES

GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.pfg.ch

IMPRESSUM

ABONNEMENT 1 an Fr. 92.- (> fin 2021 - Fr. 48.-)	ADMINISTRATION Les Editions Lavaux-Oron Sàrl 26, route de l'Industrie - 1072 Forel Tél.: 021 908 08 08 www.le-courrier.ch	PHOTOGRAPHE OFFICIEL Michel Dentan www.md-photos.ch	TIRAGE Elargi: 25'000 exemplaires Elargi XXL: 42'000 exemplaires	RÉDACTION Arvid Ellefsplatt redaction@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 05	MISE EN PAGE C. Maman, B. Marro et A. Kaeser annonces@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 01	PUBLICITÉ Jean-Philippe Barbey jphbarbey@le-courrier.ch Tél. 079 434 78 79	ÉDITEUR / DIRECTEUR Olivier Campiche olivier.campiche@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 08
---	---	--	---	---	---	--	--

Réflexion



Seule la réussite de chacune et chacun peut répondre à cette question

Eveil... ou imitation ?

Non, l'agneau ne se marie pas avec le lion ! Par cette modernité, dont le principal but est la vitesse en tout, on peut comprendre parfois, l'instabilité de la réflexion d'un jeune désirant pratiquer un sport de son choix. Choix, il faut le reconnaître, ouvrant sur une multitude de nouvelles disciplines pouvant les attirer en regard des sports dits traditionnels.

Le choix de l'idole ?

Non ! Cela implique bien des dangers à la carrière de la jeune ou du jeune sportif. Ces derniers doivent garder leur propre personnalité par un développement individuel cependant «surveillé». Le danger, souvent occulte, démontrera que toute imitation de son idole préférée ne lui offrira, comme image, qu'une pâle ressemblance... et encore. C'est là, une des dures réalités du sport moderne... à ne pas sous-estimer.

Le sport ?

Un choix de développement personnel
Et ce n'est pas si évident.

Il est de plus en plus reconnu que les vainqueurs, dans nos sociétés sont les réseaux sociaux. Des adversaires quasi incontournables où chacun semble connecté 24 heures sur 24 ! Une nouvelle compréhension de l'existence qui ne facilite pas toujours «l'apprentissage sportif» de la jeunesse, au regard des incidences tant bénéfiques... que négatives.

Une difficulté ?

Lors de ses premiers entraînements, l'adolescent entrera dans un nouveau monde. Il apprendra et acceptera cette «philosophie» nécessaire à tous sportifs et sportives, soit gérer son attention au présent sans se perdre dans les nébuleuses d'une multitude de pensées adverses.

A l'adolescence, ce n'est pas si évident !

La concentration, tant sur le geste que l'écoute de ses entraîneurs, deviendra une nécessité qui se reportera au bénéfice de ses études et autres activités.

Alors oui... l'apprentissage sportif lui autorisera de profiter de l'instant présent en pleine confiance pour son futur si proche, certifiant de ce fait, une belle réussite de ses aspirations par respect à sa propre personnalité.

Pierre Scheidegger
Panathlon-Club Lausanne



D'emblée, reconnaissons-le, tout est offert, du moins presque, à notre jeunesse pour la réussite de leurs aspirations sportives. Peut-être, même... un peu trop ?

Seule la réussite de chacune et chacun peut répondre à cette question car, il est vrai, trop de facilité quelle qu'elle soit, peut ouvrir des portes à bien des désillusions.

Le sport n'en est pas exempt et sa complexité peut dérouter plus d'un jeune sportif. Dès ses premières expériences, il ne lui sera pas aisé de gérer le trouble qui pourrait s'instaurer en lui. Ce ne sera pas si évident de s'en défaire.

Observer... puis apprendre

Apprendre ? C'est écouter... sauf le chant des sirènes.

Ulysse l'avait appris à son avantage et Homère avait vu émerger la silhouette de l'île des bienheureux, qui déjà se trouvait... aux extrémités de la terre !

Néanmoins, ce n'est pas si évident tant l'appel, souvent mercantile, peut dérouter une certaine jeunesse aspirant à embrasser une carrière sportive. La première réflexion, ou prudence, serait surtout d'éviter un certain mimétisme qui pourrait en devenir le premier adversaire quasi occulte.

Saint-Saphorin

Le port se transforme en terre d'accueil

100^e pour La Vedette



Ils vident le lac à l'occasion du centième anniversaire de la société de sauvetage «La Vedette».

Du vendredi 18 au samedi 19 juin, le port de Saint-Saphorin se transforme en terre d'accueil pour les amoureux du secours aquatique. Grâce à l'aide d'un barrage provisoire installé sous le pont des voies ferrées, l'emplacement immergé à son habitude se transforme en place de fête. Attention, car les mesures sanitaires toujours en vigueur limitent les places disponibles à 300 personnes. Le concert des Chaux-de-Fonniers Seriously Serious (rock'n'roll) accompagnera la fête du vendredi soir. Le lendemain

est davantage dédié aux épreuves de rame. Ainsi, toutes les sociétés de sauvetage du Léman s'affronteront sur les deux virages que compte la course en ligne. Ce sont 5 ou 6 rames qui pagayeront afin de remporter le trophée. Sans oublier la parade des bateaux des sociétés de sauvetage. Derrière ce projet fou, la commune de Saint-Saphorin profite de l'assèchement du port pour effectuer des travaux de maintenance, comme le remplacement des chaînes d'amarrages et l'entretien de la maçonnerie.

Thomas Cramatte

Courrier des lecteurs

Ville-Campagne : vers la réconciliation

Au réveil, en ce petit matin du dimanche 13 juin, ce vague sentiment de longue veillée d'armes m'assaille encore une fois... Aujourd'hui, il est assorti d'un bref soulagement lorsque mon horloge m'indique que nous sommes le jour J. Enfin !

Ce soir, quel que soit le résultat des votations, cette impression d'assister au déchirement de deux mondes paraissant bientôt irréciliables, à force d'arguments peu ragoûtants et pas toujours complètement vérifiés allait trouver, sinon un épilogue, au moins une trêve dans les champs, devant les parcs publics, sur les façades, les voitures et les esprits.

Ce petit dimanche matin du 13 juin, il n'y a pas que les soignants, les paysans, les chauffeurs, les gendarmes et les vendeurs qui se sont levés tôt. Il y a aussi une bande de chasseurs appelés au secours par leurs voisins paysans.

Pour le coup, armés d'un drone à captage thermique, ils ont aidé à sauver un faon, caché dans les hautes herbes par sa maman confiante. C'est les foins. Sans eux, il aurait été déchiqueté par les rotatives. Ce n'est jamais drôle et même assez affreux d'avoir heurté et déchiqueté tout ou partie d'un jeune faon. Dans ces moments-là, le métier de paysan paraît bien cruel.

Ainsi, en ce petit matin de juin, alors que les derniers bulletins allaient être déposés dans les urnes, deux chasseurs et quelques paysans se sont préoccupés de la vie d'un faon. Et ils l'ont sauvé.

Ça n'est pas grand-chose ? C'est énorme ? Chacun se fera son point de vue.

Anouk Hutmacher

Palézieux

Tireurs sportifs Palézieux - Petit calibre

Un nouveau podium pour le groupe juniors

Lors des finales vaudoises de tir au petit calibre qui se sont déroulées le dimanche 6 juin au stand de Vernand, le groupe des juniors composé de David Gabriel, Julien Gabriel, Xavier Colomb et Brice Bizela, s'est classé au troisième rang avec 1079.2 points derrière Echallens Tir sportif (1131.4) et Saint-Légier (1100.8). Une nouvelle performance de choix pour ces jeunes et leurs entraîneurs Ludovic et Roger Crausaz qui ne ménagent pas leur peine pour former de jeunes talents.

Dans le classement élite, le groupe de Palézieux a réussi à se hisser dans la grande finale et a obtenu le 6^e rang final.

Jdg



A genou, de gauche à droite, Brice Bizela, David Gabriel et derrière, Xavier Colomb et Julien Gabriel

FOOTBALL

AS Haute-Broye

Oron-la-Ville

Résultats des matches

Juniors C1 ASHB - FC Vallorbe-Ballaigues 9-3

Prochains matches à Oron-la-Ville, place des Sports

Samedi 19 juin

Juniors E1 ASHB - FC Corcelles-Payerne I 10h00

Juniors E2 ASHB Mouvement Menthue II 10h00

Juniors A1 ASHB - FC Etoy 16h00

Dimanche 20 juin

4e ligue ASHB - FC Etoile-Broye II 13h30

3e ligue ASHB - FC Savigny-Forel 16h00

A l'extérieur

samedi 19 juin

Juniors D9 FC Ecublens III - ASHB 10h45

Juniors C1 FC Ecublens I - ASHB

Arts

Au Musée Jenisch, à Vevey, jusqu'au 5 septembre

Deux expositions remarquables

La première s'intitule *Portrait, autoportrait*. Le commissaire de l'exposition, l'artiste, rédacteur et éditeur Frédéric Pajak a rassemblé, en un choix particulièrement pertinent, plus de 200 œuvres sur papier, de différentes époques, faisant appel à diverses techniques, et aux thèmes variés. Ces œuvres dialoguent entre elles au-delà des siècles.

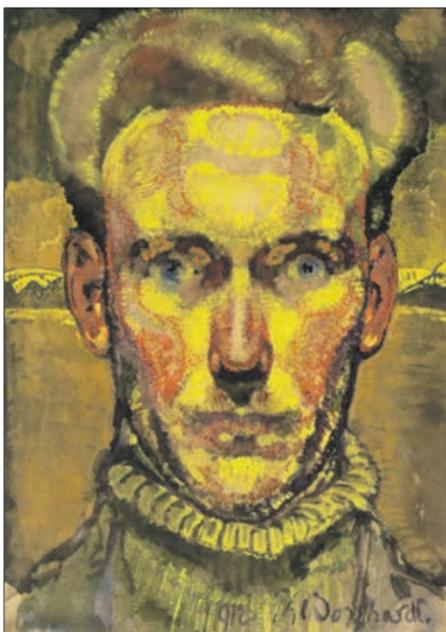
L'art du portrait est très ancien. En témoigne un masque funéraire du Fayoum, datant de l'Égypte romaine. Comme le dit bien Frédéric Pajak : « Un portrait nous parle du sujet, de sa subjectivité. Il nous montre quelque chose de son âme, quelque chose que la parole ou l'écriture ne peuvent qu'évoquer. » On remarquera donc l'importance du regard, comme dans cette eau-forte de Rembrandt (peut-être un autoportrait) où le personnage paraît hagard. Ou dans le regard intense, qui nous fixe, de l'autopor-



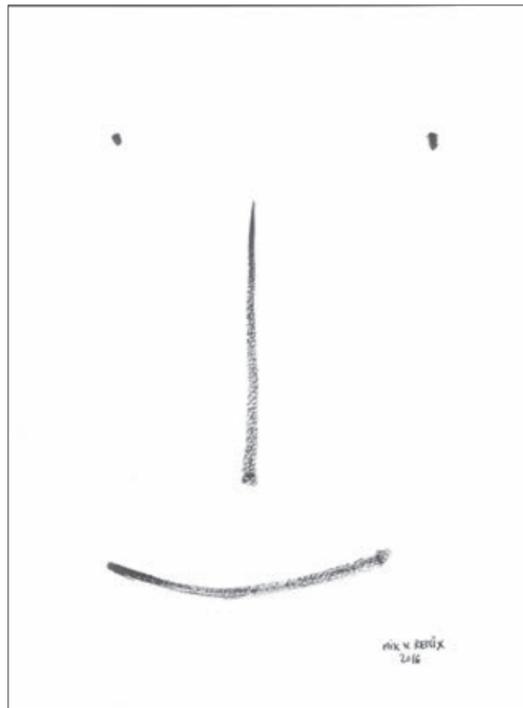
Anna Sommer, Felicitas

trait de Rodolphe-Théophile Bosshard. On notera aussi la forte présence, dans les œuvres exposées, des enfants et des vieillards. Ainsi ce paysan âgé au visage très expressif marqué par les rides, dessiné par Albert Anker.

La gravité et le deuil ne sont point absents de certains portraits. En témoignent les bouleversants dessins de Ferdinand Hodler montrant sa compagne Valentine Vahé-Godel à l'agonie, ou le peintre Varlin sur son lit de mort, par l'écrivain et dessinateur Friedrich Dürrenmatt. L'artiste allemande



R.-Th. Bosshard, autoportrait



Mix & Remix, autoportrait

Käthe Köllwitz, terriblement marquée par la perte de son fils cadet pendant la guerre de 1914-18, montre des femmes affectées par le veuvage ou la misère.

Certains des personnages portraturés sont des figures célèbres, comme l'écrivain James Joyce saisi par Wilhelm Gimmi, ou Voltaire dans le fameux portrait exécuté par Jean Huber. D'autres sont des inconnus. D'autres encore des amis de l'artiste, auxquels il se sent lié par des goûts psychologiques communs. C'est ainsi que Hans Bellmer, « artiste dégénéré » selon les nazis, a dessiné l'acteur Michel Simon, qui partageait le même goût de l'érotisme.



Oskar Kokoschka : Mädchen mit grüner Schürze

On retrouvera de grands noms, tels ceux de Jean-Dominique Ingres, Charles Gleyre, Jean-François Millet, Pierre Bonnard ou encore Giovanni et Alberto Giacometti. Mais l'intérêt de cette très riche exposition est aussi de nous présenter des artistes moins connus, notamment contemporains. C'est surtout le cas dans la deuxième salle. Les œuvres de ces dernières décennies ont été particulièrement marquées, d'un côté par une tendance à l'expressionnisme, de l'autre par l'hyperréalisme à la Andy Warhol. Signalons un dessin minimaliste de Mix & Remix, dégageant l'essentiel d'un visage en quatre traits. Enfin un portrait inspiré par le surréalisme : dans *Le menuet des poux*, Olivier O. Olivier montre une violoniste aux seins nus promenant son archet sur sa longue chevelure...

On le voit, l'exposition *Portrait. Autoportrait* est d'une extrême variété, et chaque visiteur y trouvera son bonheur.

Oskar Kokoschka
L'appel de Dresde

La deuxième exposition se décline à l'étage du Musée, lequel renferme, grâce à un legs, la plus grande collection d'œuvres de Kokoschka au monde, comprenant 2300 œuvres ! Or, il y a juste cent ans, en 1921, le grand artiste austro-hongrois fut appelé comme professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Dresde. Cette ville, hélas quasi anéantie pendant la Seconde Guerre mondiale, était alors surnommée la « Florence de l'Elbe ». Certaines de ses œuvres, de caractère pacifiste, attestent du traumatisme que fut pour lui la guerre de 1914-18, à laquelle il participa dans la cavalerie et où il fut grièvement blessé. Kokoschka se révèle à Vevey non seulement comme un puissant coloriste, mais aussi comme un remarquable dessinateur. Notons enfin que son expressionnisme n'est pas toujours violent – comme il l'est par exemple chez Egon Schiele et Ernst Ludwig Kirchner – mais souvent aussi heureux. L'exposition présente notamment une série de splendides aquarelles d'une grande sérénité montrant des jeunes filles ou des enfants. Les huiles et aquarelles de cette période éclatent de couleurs vives et fauves.

Pierre Jeanneret

« Portrait, autoportrait » et « Kokoschka. L'appel de Dresde »
Musée Jenisch, Vevey, jusqu'au 5 septembre

Olivier O. Olivier, le menuet des poux



Rembrandt, Tête d'homme

Publicité

ACTION du mardi 15 juin 2021
au samedi 19 juin 2021Bière Boxer Old
15 x 25cl

25%

9.95 au lieu de 13.40

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-17h non-stop
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10DENNER
PARTENAIRE

PROCHAINES ÉDITIONS

24
juin1^{er}
juillet8
juillet15
juilletLivraison des textes VENDREDI 16h Délai supplémentaire sur demande
redaction@le-courrier.chLivraison des annonces VENDREDI 12h
LUNDI 12h si emplacement réservé avant vendredi
annonces@le-courrier.chACTION du mardi 15 juin 2021
au samedi 19 juin 2021Ailes de poulet BBQ Denner
épiciées, env. 1000 g, le kg

34%

4.50 au lieu de 6.90

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-17h non-stop
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10DENNER
PARTENAIRE